



Conseil de sécurité

Soixante-quatrième année

6154^e séance

Mardi 30 juin 2009, à 10 heures
New York

Provisoire

| | | |
|--------------------|---|----------------------|
| <i>Président :</i> | M. İlkin | (Turquie) |
| <i>Membres :</i> | Autriche | M. Mayr-Harting |
| | Burkina Faso | M. Kafando |
| | Chine | M. Liu Zhenmin |
| | Costa Rica | M. Hernández-Milian |
| | Croatie | M. Vilović |
| | États-Unis d'Amérique | M ^{me} Rice |
| | Fédération de Russie | M. Dolgov |
| | France | M. Ripert |
| | Jamahiriya arabe libyenne | M. Dabasshi |
| | Japon | M. Okuda |
| | Mexique | M. Heller |
| | Ouganda | M. Rugunda |
| | Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . | Sir John Sawers |
| | Viet Nam | M. Bui The Giang |

Ordre du jour

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2009/323)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A.



La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2009/323)

Le Président (*parle en anglais*) : J'informe le Conseil que j'ai reçu des représentants de l'Afghanistan, de l'Allemagne, de l'Australie, du Canada, de l'Inde, de l'Italie, de la Nouvelle-Zélande, de la Norvège, du Pakistan, des Pays-Bas, de la République islamique d'Iran et de la République tchèque des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Selon la pratique établie, je propose avec l'assentiment du Conseil d'inviter ces représentants à participer au débat sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M. Tanin (Afghanistan) prend place à la table du Conseil; les représentants des autres pays susmentionnés occupent les sièges qui leur sont réservés sur le côté de la salle du Conseil.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom du Conseil, je souhaite chaleureusement la bienvenue à S. E. M. Lawrence Cannon, Ministre des affaires étrangères du Canada.

Conformément à l'accord auquel le Conseil de sécurité est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, M. Kai Eide, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan et chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan.

Il en est ainsi décidé.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2009/323, qui contient le rapport du Secrétaire

général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales.

À la présente séance, le Conseil entendra un exposé de M. Kai Eide. Je lui donne maintenant la parole.

M. Eide (*parle en anglais*) : La situation actuelle en Afghanistan est sans aucun doute la plus complexe que nous ayons connue depuis de nombreuses années. Cependant, si cette situation est bien gérée, je pense que cela pourrait constituer un tournant dans nos efforts pour mettre un terme à ce conflit. La situation est complexe parce que nous devons garder à l'esprit en même temps de si nombreuses approches et de si nombreux processus, à savoir la nécessité de veiller à ce que les élections soient crédibles et que leurs résultats soient acceptés par la population, la nécessité de stimuler le développement positif et prometteur de divers secteurs en dépit du brouhaha de la campagne électorale et d'une période intense de combats, et la nécessité de porter son regard au-delà des élections et de mettre en place un programme plus défini pour les cinq prochaines années, un programme qui devra inclure un processus de paix crédible faisant partie intégrante de la stratégie d'ensemble. Je dis « nous », mais, évidemment, ce sont les institutions afghanes et le peuple afghan qui devront être à la tête de tous ces processus. Comme toujours, le rôle de la communauté internationale est d'apporter son plein appui.

Les élections d'août ont une signification qui va au-delà du simple fait de choisir les futurs dirigeants de l'Afghanistan. Il s'agit de renforcer la confiance du peuple dans le processus démocratique et de renforcer les institutions démocratiques de l'Afghanistan. Elles permettent de choisir qui sera à la tête du pays, mais déterminent également la légitimité des dirigeants. J'ai donc demandé à tous les candidats de faire campagne dans la dignité et avec équité. Une campagne électorale est toujours source de divisions, mais en cette phase critique pour ce pays, il importe au plus haut point que les querelles de campagne soient gérées et remplacées par une communauté de vues pour reconstruire le pays après l'installation du nouveau Président. Tous les candidats doivent garder cette perspective à long terme à l'esprit.

J'ai demandé à toutes les institutions gouvernementales et à tous les fonctionnaires de faire preuve d'impartialité pendant toutes les étapes du processus électoral. Comme le Conseil le sait, le Président a publié un décret sur la non-ingérence des institutions publiques. Les ministres et les chefs des

institutions chargées de la sécurité m'ont assuré, lors de mes nombreux entretiens avec eux, qu'ils étaient déterminés à protéger l'intégrité de leurs institutions. Nous allons dialoguer en permanence avec tous ces acteurs pour traiter des cas d'ingérence, s'il le faut.

J'ai également demandé à tous les candidats d'éviter de prononcer des discours incendiaires mais de faire porter l'essentiel de leurs campagnes sur leur vision de l'avenir de l'Afghanistan. Il faut des campagnes qui mettent l'accent non seulement sur qui dirigera le pays, mais également sur l'orientation qu'il donnera au pays. Et j'ai demandé à la communauté internationale d'éviter toute ingérence ou tout ce qui pourrait ressembler à une ingérence pendant le processus électoral. Toute ingérence ne ferait que saper la légitimité du processus, ainsi que la confiance du peuple dans ses futurs dirigeants. Cela mettrait particulièrement à mal la capacité du futur Gouvernement de rassembler le peuple afghan au sein d'un processus de paix crédible. Un résultat des élections contesté par le peuple ne sert les intérêts de personne et sape la légitimité du futur Gouvernement.

Ces éléments – la non-ingérence, un débat politique digne et une totale impartialité internationale – sont des éléments indispensables à l'impartialité du processus électoral que nous essayons de mettre en place. Évidemment, la capacité des candidats de faire campagne est un autre élément. Je trouve encourageant le fait que les médias afghans organiseront un grand nombre de débats présidentiels pendant la campagne. Je demande à tous les médias, y compris les médias publics, de veiller à ce que les candidats bénéficient d'un accès équitable à leurs services. Le Ministre de l'intérieur a offert d'assurer une protection rapprochée des candidats pendant la campagne. Le Ministre de la défense a offert d'assurer le transport des candidats, dans la limite de ses capacités. Ces deux mesures contribueront à rendre cette campagne crédible.

Il y a deux semaines, je me suis rendu dans ce qu'on appelle un centre d'appels, un endroit où les électeurs peuvent appeler pour poser des questions à propos des élections. Le centre reçoit désormais 25 000 appels par semaine venant d'électeurs appelant de l'ensemble du pays, en particulier de jeunes électeurs. C'est un aspect important de l'action que mène la Commission électorale indépendante pour mobiliser les électeurs au moyen de sa campagne de sensibilisation. L'ONU a demandé à tous les électeurs

de participer au processus électoral et continuera de le faire. Une telle participation est indispensable pour assurer la légitimité des résultats des élections et la solidité des institutions démocratiquement élues. Nous lançons cet appel à tous les Afghans sans exception.

Le rapport du Secrétaire général (S/2009/323) décrit certains des progrès qui ont été accomplis au cours des derniers mois pour ce qui est du renforcement des institutions chargées de la sécurité, de la réforme de l'agriculture et du secteur privé, l'amélioration du recouvrement des recettes fiscales et de la coordination interne du Gouvernement, et la mise en place de programmes généraux de renforcement des capacités civiles. Je dois dire qu'il y a véritablement un nouvel élan dans tous ces domaines. Je crains cependant que l'agitation de la campagne électorale et la période de combats drainent beaucoup d'énergie et d'attention et éclipsent les avancées encourageantes et ralentissent la dynamique qui vient d'être créée. Si nous ne parvenons pas à maintenir cette dynamique, alors j'ai peur que nous devrions faire face à une nouvelle période de stagnation et à l'accroissement des désillusions du public.

Ces avancées encourageantes s'expliquent évidemment avant tout par la compétence des ministères afghans. Mais elles s'expliquent également par l'engagement ferme à long terme de la communauté internationale. Nous devons rester fermes dans notre engagement à long terme car c'est de cet engagement que dépend la poursuite de ces avancées. Cependant, les progrès dépendront aussi de la capacité à court terme de saisir de nouvelles occasions.

Le Ministère de l'agriculture réalise actuellement une évaluation des insuffisances et proposera des façons de réformer le secteur agricole. Le Ministère des finances élabore une liste des priorités dans le domaine du renforcement des capacités civiles. Toutes ces questions seront abordées par le Conseil commun de coordination et de suivi dans quelques jours. Ces efforts auront également pour résultat un plan de recouvrement des recettes fiscales plus ambitieux. Les efforts déployés actuellement par le Ministère de l'intérieur et la communauté internationale déboucheront sur des propositions visant à réformer et à renforcer la Police nationale afghane. Lorsque ces propositions nous seront soumises, nous devrions être en mesure de répondre rapidement et avec souplesse. On ne peut pas demander année après année aux autorités afghanes de répondre à nos attentes si, lorsqu'un ministre nous répond, nous lui

disons que nous ne sommes pas en mesure de l'aider cette année pour des raisons budgétaires. Je vais donner un exemple.

Ce printemps, le Ministère de l'agriculture nous a demandé de lui verser d'urgence 5,5 millions de dollars pour acheter des semences de blé en vue des plantations de l'année prochaine. Malgré un certain nombre d'appels, il n'a pas été possible de fournir les ressources demandées. Nous ne devons pas aboutir à une situation où nous devons nous tourner vers Bill Gates pour satisfaire des urgences de ce type. Si nous réagissons rapidement et avec efficacité lorsque des avancées encourageantes ont lieu, cela suscitera les mêmes avancées dans d'autres secteurs. Mais si nous ne réagissons pas, alors j'ai peur que nous pourrions connaître des revers dans les domaines mêmes où des progrès sont accomplis aujourd'hui.

Cependant, je dois insister sur le fait que nous sommes également témoins de certaines nouvelles tendances prometteuses dans les performances de la communauté internationale. En particulier, l'examen ces dernières semaines des politiques de développement des États-Unis a donné des résultats probants. Je me félicite de la volonté déclarée d'appuyer le nouveau programme national relatif à l'agriculture ainsi que les plans établis par le Gouvernement pour le renforcement des capacités civiles et le recouvrement des recettes fiscales. La tendance est à appuyer les plans et les priorités afghans avec une plus grande générosité qu'auparavant. Cela pourrait représenter un changement radical et améliorer l'efficacité de l'aide et la coordination entre les donateurs. Le changement dans les politiques de lutte contre les stupéfiants des États-Unis, conjugué au nouveau programme afghan pour le développement de modes de subsistance de substitution, pourrait également avoir des effets considérables sur nos efforts pour lutter contre la culture du pavot.

Cependant, la distribution inéquitable des ressources à l'intérieur de l'Afghanistan perdure, ce qui permet aux insurgés de déstabiliser plus facilement les provinces et districts qui étaient auparavant stables. Nous manquons toujours grandement d'informations sur la manière dont sont dépensées les ressources, ce qui complique bien sûr la planification et la coordination. J'espère que l'évaluation en cours des insuffisances dans les secteurs clefs encouragera les donateurs à fournir de plus amples informations sur leurs dépenses et à distribuer les ressources de manière

que les provinces qui en manquent bénéficient de fonds plus importants.

L'ONU a évidemment travaillé en étroite collaboration avec les ministères compétents à l'élaboration des nouveaux plans, qui ont maintenant été présentés. Nous poursuivons cette collaboration au cours de la phase de mise en œuvre. Nous travaillons déjà avec d'autres ministères pour faire face aux déséquilibres importants, comme par exemple dans l'ensemble du système d'éducation.

Le manque de coordination fait toujours, à juste titre, l'objet de nombreux débats. Cependant, j'ai le sentiment, à cet égard, que nombreux sont ceux qui parlent toujours du passé. La situation a changé ces derniers mois, et je pense que nous nous trouvons maintenant à un tournant. Le Gouvernement afghan est mieux coordonné, la communauté internationale envoie des signaux positifs qui montrent une meilleure coordination, et la capacité de l'ONU d'exécuter son mandat de coordination s'est améliorée.

Des efforts de développement plus efficaces et mieux coordonnés nous permettront, bien sûr, de faire face aux préoccupations du peuple afghan ainsi qu'à leurs revendications légitimes de jouir d'une plus grande justice économique et sociale, ce qui renforcera la confiance du peuple dans son propre gouvernement et dans la communauté internationale. Nous devons ensuite également renforcer nos efforts pour faire en sorte que l'engagement militaire de la communauté internationale conserve l'appui du peuple afghan. Dans son rapport, le Secrétaire général appelle à un réexamen des opérations des forces spéciales, qui sont de loin responsables de la majorité des pertes civiles causées par des forces progouvernementales. Il appelle à un réexamen de l'utilisation des forces aériennes dans les zones habitées, qui ont conduit à des pertes tragiques du fait d'erreurs, et il appelle à une meilleure formation du personnel militaire pour mieux le préparer à affronter le contexte culturel et politique afghan dans lequel il est amené à opérer. Je suis d'avis que les coûts politiques des récentes erreurs sont tout simplement disproportionnés par rapport aux gains militaires et que ces réexamens s'imposent d'urgence.

Je me félicite donc fortement de l'engagement déclaré par le général McChrystal à procéder à un changement d'attitude radical. C'est une déclaration importante. Nous savons tous qu'il est impossible de combattre l'insurrection efficacement sans conserver

l'appui de la population. Avec la présence de forces internationales supplémentaires sur le terrain, ce défi va devenir d'autant plus déterminant. Les Nations Unies continueront d'assurer une surveillance et d'intervenir en cas d'incidents qui font des victimes civiles, de manière indépendante, en s'appuyant sur leur mandat relatif aux droits de l'homme. Mais plus important encore – ou du moins tout aussi important – nous sommes prêts à travailler avec le nouveau commandant dans ses examens pour contribuer à éviter les pertes de vies civiles de toutes les manières possibles.

Mais je voudrais répéter ceci : la grande majorité des pertes civiles sont causées par les insurgés, pour qui les pertes ne sont pas le résultat d'erreurs tragiques mais d'une politique délibérée.

Ce que je viens de dire ne vise pas à présenter un tableau idyllique de la situation générale en Afghanistan. Les perspectives de progrès sont gravement compromises par le conflit en cours. Le nombre d'incidents touchant la sécurité a dépassé le chiffre de 1 000 pour la première fois en mai, et le nombre de ces incidents a augmenté de 43 %, au cours des quatre premiers mois de l'année, par rapport à la même période l'année dernière. Cependant, j'ajoute que ces chiffres ne sont pas forcément un bon indicateur des succès ou des échecs des insurgés. On relève plus d'incidents dans des parties du pays qui étaient jusqu'ici stables. Il s'agit sans aucun doute de la plus intense période de combats que nous ayons connue.

Il est également évident que la lutte contre la corruption généralisée en est toujours à ses débuts. Les institutions sont encore faibles, non seulement en matière de ressources humaines, mais également en matière d'infrastructures, en particulier au niveau infranational. Je voudrais mentionner que six provinces n'ont toujours pas de bureaux pour leurs gouverneurs. La moitié seulement des gouverneurs de district disposent d'un immeuble de bureaux, et 288 n'ont pas de véhicule. Cela affecte énormément leur capacité d'administrer le pays et de fournir des services à la population.

J'ai dit au début de mon discours que nous devons adopter une approche qui nous projette au-delà des élections. Lors des conférences de Paris et de La Haye, des priorités claires ont été définies pour nos efforts communs. Nous avons besoin d'une vision stratégique commune pour la période qui suivra les élections, vision qui pourra nous donner une

orientation plus claire et nous guidera au cours des prochaines années dans notre appui au nouveau gouvernement. Nous avons besoin d'une stratégie de développement qui nous permettra d'avancer de manière plus disciplinée et coordonnée et qui favorisera une plus grande prise en mains par les Afghans; une stratégie de sécurité qui accélérera le renforcement des forces de sécurité afghanes et le rôle qu'elles jouent dans la stabilité du pays; et enfin, une stratégie politique qui comprendra un processus de paix crédible et ouvert, respectera les droits de tous les Afghans – hommes, femmes et enfants – et réunira toutes les parties du pays de manière inclusive. Tous ces éléments doivent faire partie intégrante de notre vision de la période postélectorale.

Il y a deux semaines, je me suis adressé à près de 1 000 dirigeants religieux et intellectuels afghans, dont des dirigeants de l'opposition, lors d'une manifestation consacrée à la nécessité d'un processus de paix sans exclusive. Le message que je leur ai transmis était qu'un tel processus doit être adopté et dirigé par les Afghans. Toutefois, l'ONU doit se tenir prête à jouer un rôle de partenaire dans ce processus, et je vais m'atteler à mettre en place ce partenariat.

Toutefois, un processus de paix crédible et couronné de succès ne peut avoir lieu qu'avec un gouvernement qui jouit de l'appui du peuple et a confiance en lui, et cela n'est possible qu'avec une présence internationale qui jouit elle aussi de l'appui du peuple et a confiance en elle.

J'ai été invité, la semaine dernière, à la réunion du G-8, à Trieste. Il s'agissait de la dernière réunion consacrée aux aspects régionaux et au potentiel régional pour le développement de l'Afghanistan. La nécessité d'une coopération régionale plus étroite en matière de sécurité est tout à fait évidente. À court terme, les experts de la région qui parlent la langue, connaissent la culture et le climat peuvent souvent se révéler plus efficaces et moins onéreux que les experts qui viennent de plus loin et ils pourraient apporter une contribution importante au développement des capacités afghanes. À plus long terme, les programmes d'infrastructures clefs pourraient faire passer l'Afghanistan d'un État qui oppose des barrières commerciales à un couloir propice aux activités économiques régionales. De telles infrastructures aideraient également l'Afghanistan à exploiter ses propres ressources naturelles et humaines. Je voudrais dire que l'Afghanistan est un pays très pauvre, mais

qu'il n'est pas destiné à le rester. Il dispose d'importantes ressources minières, notamment de la plus importante réserve de minerai de fer d'Asie.

Les infrastructures, comme l'agriculture, souffrent d'un grave sous-financement. Si nous pouvons nous concentrer sur un nombre réduit de projets d'infrastructure stratégiques, les effets sur la croissance économique durable, l'emploi et le recouvrement des recettes fiscales seraient énormes.

Un réseau ferroviaire partant de la frontière iranienne et traversant Herat et le nord-est pour atteindre l'Asie centrale et la Chine, et partant également de la frontière pakistanaise en passant par Jalalabad et reliant le nord avec les lignes allant vers l'Asie centrale et la frontière iranienne, stimulerait le commerce régional et permettrait à l'Afghanistan d'exploiter et d'exporter ses ressources minérales. Des accords existent déjà pour la construction de grandes parties de ce réseau. Il faut combler les lacunes. À terme, ceci aurait un impact marqué sur la dépendance de l'Afghanistan vis-à-vis de l'assistance extérieure. L'expansion de l'électricité de l'Asie centrale en Afghanistan produirait un effet similaire et générerait des activités dans une vaste gamme de domaines économiques. Cet aspect devrait constituer également une partie importante de notre vision pour l'Afghanistan et sa région au cours des prochaines années.

Enfin, je voudrais dire quelques mots à propos de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) : son mandat est multiforme et ambitieux – très ambitieux, j'en ai parfois l'impression. La communauté internationale a de grandes attentes, et je suis certainement reconnaissant des ressources supplémentaires accordées en décembre de l'année dernière qui nous ont donné les moyens d'élargir considérablement la portée de la mission. La situation a cependant beaucoup évolué – même durant les six mois qui se sont écoulés depuis l'adoption du budget de 2009.

La situation sur le terrain est source de nouveaux espoirs et de nouvelles possibilités, mais cela exige également une augmentation des ressources : pour exécuter notre mandat relativement à la coordination des donateurs; saisir les nouvelles occasions qui s'offrent en matière de renforcement des capacités et des institutions; et élargir notre présence dans le pays, comme le demandent les résolutions du Conseil de sécurité. La MANUA elle-même ne fournit pas de ressources financières, mais une présence de notre

mission dans tout le pays pourrait encourager la venue d'autres organisations civiles et faire passer progressivement les efforts déployés en matière de développement et de gouvernance de la sphère militaire à la sphère civile, comme cela devrait être le cas. Et cela pourrait aider à faciliter un processus politique inclusif par le biais d'un programme d'information civil. Je demande donc au Conseil de nous aider à obtenir des ressources supplémentaires indispensable. J'y reviendrai de manière plus précise.

Lors des débats tenus en mars, dans le cadre du mandat qui nous a été confié, le Conseil de sécurité a demandé à la mission d'établir des critères pour nos activités. Ce travail est en cours et sera achevé à temps pour le prochain rapport du Secrétaire général en septembre. Ce n'est pas une tâche facile, et nous la prenons très au sérieux, car les efforts de la MANUA font partie intégrante des efforts déployés par beaucoup d'autres, qu'il s'agisse des autorités afghanes ou des institutions internationales. Il est également difficile de fixer des échéances et de trouver les moyens de mesurer les progrès réalisés dans les processus politiques, surtout dans un contexte aussi imprévisible et complexe que celui de l'Afghanistan. Des consultations sont en cours avec nos partenaires, et j'ai bon espoir que d'ici septembre, nous serons en mesure de présenter au Conseil un ensemble de critères significatifs.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Kai Eide pour son exposé. Je donne maintenant la parole au représentant de l'Afghanistan.

M. Tanin (Afghanistan) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à vous féliciter, Monsieur le Président, d'assumer la présidence du Conseil pour ce mois, et je vous remercie d'avoir convoqué ce débat sur l'Afghanistan. Ces débats sont une occasion importante de faire le bilan de la situation et de veiller à ce que nous allions de l'avant à l'unisson. Je voudrais également remercier mon ami Kai Eide pour son exposé qui, comme toujours, est très instructif. Nous nous félicitons du rapport du Secrétaire général (S/2009/323), et sommes sensibles à l'évaluation détaillée et perspicace de la situation actuelle et de la voie à suivre.

Nous nous approchons d'un nouveau départ en Afghanistan. Il y a cinq ans, nous avons tenu nos premières élections après des décennies d'une lutte meurtrière pour le pouvoir. En dépit de la poursuite des activités terroristes des Taliban et d'Al-Qaïda,

l'Afghanistan a fait d'énormes progrès depuis 2001, et notre peuple est prêt à se rendre aux urnes pour la deuxième fois. En soi, cela est un succès gigantesque qui reflète l'appui constant des Afghans au processus de stabilisation et l'importance du partenariat entre l'Afghanistan et la communauté internationale.

Les élections doivent se dérouler dans moins de trois mois. D'ici au mois d'août, nous devons veiller à garantir la transparence et l'équité du processus électoral. Les enjeux sont importants. Les Afghans savent que les élections sont la seule façon possible d'élargir la portée des progrès encourageants réalisés ces dernières années, mais pour cela, il faut que les élections soient crédibles et légitimes. Les résultats des élections doivent servir à unir le peuple afghan, à renforcer les institutions afghanes et à donner l'impulsion nécessaire aux efforts actuels de stabilisation.

Pour ce qui est de la campagne, les règles du jeu ont été définies par la loi, et le Gouvernement afghan et d'autres organes compétents veillent à ce que les candidats bénéficient de services de sécurité et de transport et de l'accès aux médias. Pour ce qui est des élections elles-mêmes, la priorité essentielle est d'assurer la sécurité afin que la population puisse voter partout dans le pays. À cet égard, l'armée et la Police nationales afghanes fourniront l'essentiel de la sécurité de plus de 7 000 bureaux de vote dans le pays, avec l'aide d'une force internationale renforcée.

En outre, des organes indépendants, comme la Commission électorale indépendante, la Commission des contentieux électoraux et la Commission des médias, seront chargés de la couverture médiatique, de la logistique et du contrôle, garantissant ainsi l'accès des candidats aux médias et répondant aux questions et préoccupations du public. La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et le Représentant spécial du Secrétaire général continuent de jouer un rôle clef de centre international de coordination, de concert avec le Gouvernement afghan, pour assurer la transparence, la légitimité et la crédibilité du processus électoral.

Les prochaines élections ont, à juste titre, été au centre de l'attention des Afghans et de la communauté internationale. Nous ne devons cependant pas oublier qu'elles s'inscrivent dans des efforts plus vastes en faveur du changement et de la stabilité qui vont au-delà du simple processus électoral. Au cours des prochains mois, le partenariat entre le Gouvernement afghan et la

communauté internationale devrait se renforcer. Nous devons nous servir des élections pour donner une nouvelle impulsion aux changements stratégiques qui ont commencé cette année. Nous devons harmoniser notre approche et nous concentrer d'abord sur la nécessité de renforcer les institutions afghanes et de les rendre viables, et, deuxièmement, sur la nécessité de répondre de plus en plus aux attentes du peuple afghan qui veut voir sa vie s'améliorer de façon concrète.

Ces derniers mois – et les évaluations stratégiques opportunes faites par les États-Unis et l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) – ont été pour nous l'occasion d'évaluer nos réalisations et de repenser nos stratégies dans différents domaines multilatéraux. Venant en plus de la participation accrue de ministères afghans, cela a débouché sur le passage à une approche stratégique plus unifiée axée sur une intensification des efforts civils, une amélioration de la gouvernance infranationale et de la prestation des services et un plus grand alignement des priorités internationales sur les stratégies nationales afghanes. Nous devons continuer à faire fond sur les progrès considérables réalisés à ce jour.

Ces huit dernières années, l'Afghanistan, pays sans société, sans gouvernement et sans infrastructures, est devenu un pays doté de milliers de kilomètres de routes, où des millions d'enfants sont scolarisés et où 85 % de la population a accès à des soins de santé de base. En outre, le Gouvernement afghan a fait des progrès en matière de lutte contre la corruption et d'instauration de l'état de droit. La communauté internationale nous a aidés à constituer, former et équiper une armée et une force de police qui peuvent maintenant commencer à protéger nos citoyens. Kaboul et quelques autres villes disposent désormais de l'électricité sans interruption et, événement historique et prometteur, l'Afghanistan sera pour la première fois cette année autosuffisant sur le plan agricole.

Mais des défis redoutables doivent encore être dûment relevés dans les domaines de la sécurité, du développement et de la coopération régionale. Premièrement, la sécurité se détériore au lieu de s'améliorer, et les civils continuent d'être les principales victimes de cette situation. Les Taliban font montre d'un mépris de plus en plus grand vis-à-vis de la vie humaine en prenant délibérément pour cible les civils, en particulier les femmes, les enfants et les travailleurs humanitaires, et en menant des attaques contre les forces internationales dans des zones densément peuplées pour faire des victimes.

Au moment où la force militaire internationale va être renforcée tout au long de l'été et où la sécurité se détériore dans certaines régions du pays en prélude aux élections, nous devons veiller tout particulièrement à ne pas alourdir les pertes en vies civiles. Nous nous félicitons des mesures prises récemment par l'OTAN et les États-Unis pour tenir compte de ces préoccupations et de l'annonce récente de directives améliorées pour les règles d'engagement et le recours aux bombardements aériens. Nous espérons que ces mesures serviront à renforcer le partenariat entre la communauté internationale et le peuple afghan et convaincront les Afghans que le Gouvernement et la communauté internationale font de leur protection une priorité.

Deuxièmement, malgré des objectifs plus ciblés et plus cohérents, nos efforts de développement restent fragmentés, peu efficaces et incomplets. La pauvreté en Afghanistan s'est accrue depuis 2001, et le chômage est l'une des plus grandes difficultés auxquelles nous nous heurtons. La gouvernance, la corruption et l'état de droit continuent d'exiger une attention soutenue de la part du Gouvernement et de la communauté internationale. L'aide humanitaire et au développement doit être mieux coordonnée et plus responsable. Des ressources doivent être canalisées vers le renforcement des capacités du Gouvernement afghan car, comme l'indique de manière éloquente le rapport du Secrétaire général, il faut parvenir à un élargissement durable de la présence du Gouvernement et non pas seulement à un élargissement temporaire de la présence étrangère.

Pour ce faire, la mise en œuvre réussie de la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan doit essentiellement reposer sur le renforcement des moyens d'appui civils, car il permettra de mieux appuyer les priorités et les programmes de développement nationaux dans plusieurs secteurs clefs. En outre, l'amélioration de la gouvernance et de la fourniture de services au niveau infranational peut contribuer à freiner les répercussions négatives de l'insécurité et inciter les Afghans à s'engager dans le processus de stabilisation. Dans tous les cas, l'aide politique, technique et financière fournie par les donateurs doit s'aligner sur les priorités nationales.

À cet égard, mon gouvernement continue d'appuyer pleinement le rôle essentiel que joue la MANUA en matière de coordination. Nous nous félicitons du mandat renforcé de la MANUA et nous saluons le travail courageux des hommes et des femmes de la Mission, qui ont tant fait. Nous nous

félicitons également du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement récemment signé, car il établit des priorités qui sont conformes à celles de notre Stratégie nationale de développement et à d'autres objectifs nationaux de développement.

Enfin, bien que la communauté internationale et l'ONU aient un rôle fondamental à jouer dans les prochains mois et les prochaines années, l'Afghanistan doit aussi renforcer la coopération avec ses voisins. Il a été largement reconnu que ce conflit, loin de se limiter aux frontières de l'Afghanistan, concerne toute la région et représente une menace pour tous les peuples du monde. Nos ennemis ne sont pas locaux mais régionaux et ils trouvent donc refuge et appui en dehors de l'Afghanistan. Une démarche pleinement régionale sera par conséquent nécessaire pour les combattre.

Nous avons récemment commencé à progresser vers des échanges régionaux plus positifs avec le Pakistan, en particulier grâce aux arrangements trilatéraux passés avec les États-Unis, ainsi qu'avec la Turquie et l'Iran. Des avancées prometteuses ont également été réalisées aux niveaux bilatéral et multilatéral en faveur d'une meilleure entente régionale. Nous espérons que tous les acteurs régionaux prendront conscience des avantages mutuels que représente un Afghanistan stable et prospère et qu'ils contribueront de manière durable et coopérative à relever nos défis communs.

Pour terminer, nous partageons l'analyse du Secrétaire général selon laquelle nous avons la possibilité d'accomplir des progrès considérables si nous parvenons à maintenir ces nouvelles dynamique et orientation dans les mois à venir. Cet effort va nécessiter un engagement international vaste et cohérent. Une fois que nous serons parvenus à organiser des élections transparentes et ouvertes, à améliorer la sécurité de la population afghane, à renforcer la coordination et l'efficacité de l'aide, à consolider les institutions afghanes et à aborder de manière constructive les aspects régionaux de la situation, nous aurons dégagé l'espace nécessaire pour édifier un Afghanistan fort et viable.

M. Okuda (Japon) (*parle en anglais*) : Nous savons, Monsieur le Président, qu'aujourd'hui marque la fin de votre mandat en tant Représentant permanent de la Turquie et de votre longue carrière diplomatique, aussi voudrais-je saisir cette occasion pour vous

exprimer, Monsieur l'Ambassadeur Ilkin, au nom de ma délégation, mes sincères remerciements pour les efforts inlassables que vous avez déployés pour rendre les travaux du Conseil aussi productifs et aussi efficaces que possible. Je suis certain que nous nous souviendrons longtemps encore de vos contributions, et vous nous manquerez.

Je voudrais tout d'abord remercier M. Kai Eide, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, de son exposé très complet et instructif sur la situation en Afghanistan. Je rends également hommage à son dynamisme et au dévouement du personnel de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), qui travaille dans des conditions très difficiles.

En adoptant la résolution 1868 (2009) en mars, le Conseil de sécurité a réaffirmé le rôle des Nations Unies en Afghanistan et a renouvelé son appui aux efforts du peuple afghan pour parvenir à un avenir stable et prospère. J'espère sincèrement que la séance d'aujourd'hui sera l'occasion pour le Conseil de manifester sa solidarité en réaffirmant son attachement à ce pays, ainsi que son appui au rôle de la MANUA.

Depuis la séance que nous avons tenue dans cette salle en mars, l'attachement de la communauté internationale à l'Afghanistan a été réaffirmé à plusieurs occasions, la plus notable d'entre elles ayant été la Conférence de La Haye, à laquelle ont participé plus de 80 pays et organisations internationales. Tout récemment, les Ministres des affaires étrangères du Groupe des Huit se sont réunis à Trieste (Italie) pour y rencontrer l'Afghanistan, le Pakistan et d'autres partenaires et réaffirmer de nouveau leur appui sans faille.

Au niveau individuel, des engagements ont également été pris en vue de renforcer l'assistance, notamment grâce au déploiement de nouveaux contingents militaires et effectifs civils. Le Japon, pour sa part, a fourni environ 300 millions de dollars d'aide supplémentaire en mars et, en mai, il a commencé à déployer des experts civils dans une équipe provinciale de reconstruction.

Toutes ces initiatives appuient de manière positive les efforts sur le terrain, et nous nous en félicitons. Il importe que les engagements soient tenus de manière constante et efficace et apportent des progrès réels.

À cet égard, je voudrais avant tout insister sur l'importance que le Gouvernement et le peuple afghans aient la maîtrise du processus. Je crois que les efforts déployés par le Gouvernement afghan depuis l'année dernière dans des domaines tels que la réforme de la police et de l'agriculture méritent d'être applaudis. Nous espérons constater des progrès supplémentaires en matière de gouvernance et dans d'autres domaines clefs. Je voudrais aussi souligner que ces efforts doivent continuer d'être axés à la fois sur le gouvernement central et sur l'administration locale.

Deuxièmement, on ne saurait trop insister sur l'importance du rôle essentiel de coordination de la MANUA. Nous notons avec satisfaction qu'elle a accru sa coopération avec la Force internationale d'assistance à la sécurité. Nous appuyons aussi pleinement les efforts de la MANUA pour contribuer à identifier les priorités en matière de reconstruction et de développement et pour coordonner l'aide internationale, à l'image du travail de recensement qu'elle effectue actuellement dans le cadre de l'aide à l'agriculture. Nous invitons tous les pays et organismes donateurs à coopérer à ces initiatives de la MANUA, afin que l'assistance que nous fournissons soit plus efficace.

Nous sommes tous conscients de l'importance que revêtent les prochaines élections à la présidence et aux conseils provinciaux. Une immense responsabilité repose sur les épaules du peuple afghan, qui doit préparer et tenir les élections. Nous nous félicitons du fait que les préparatifs ont bien avancé grâce aux efforts déployés par les autorités afghanes avec l'aide de la communauté internationale. Je tiens à réaffirmer qu'il est essentiel que les élections soient libres, régulières, inclusives et crédibles.

La communauté internationale partage cette responsabilité et nous nous félicitons des déclarations faites par le Groupe d'appui international Afghanistan-Pakistan à Istanbul et à Trieste sur les élections. Le Gouvernement nouvellement constitué doit garantir sa légitimité en étant élu grâce à des élections crédibles, dans le but de mobiliser un appui au niveau national et parmi la communauté internationale. Le Japon a l'intention d'envoyer une équipe d'observateurs électoraux pour veiller à ce que ces objectifs soient réalisés.

Pour que les élections soient crédibles, il faut veiller à ce que tous les candidats soient en mesure de faire campagne sur un pied d'égalité et à ce que tous

ceux qui ont le droit de vote puissent exercer ce droit. Évidemment, à cet égard, la sécurité est le problème le plus important. Nous appuyons les mesures qui seront prises par le Gouvernement afghan et les partenaires internationaux pour veiller à la sécurité du processus électoral. Le Japon a promis d'appuyer le plan proposé récemment d'une augmentation intérimaire des fonctionnaires de police. Notre contribution de 300 millions de dollars couvre également le salaire de l'ensemble de la police pendant six mois.

Il va sans dire que l'ONU joue un rôle important dans le processus électoral grâce à l'assistance technique et à d'autres types d'assistance qu'elle fournit. Nous appuyons particulièrement les efforts déployés par le Représentant spécial pour veiller à ce que la campagne soit équitable. Il est encourageant de noter que les directives formulées par le Représentant spécial ont été approuvées par plusieurs candidats importants.

Au cours du processus électoral, on a contrôlé que les candidats étaient éligibles grâce à un programme de vérification de leurs liens éventuels avec des groupes armés illégaux. Au-delà de l'importance qu'il a pour le processus politique, le programme a permis d'améliorer la sécurité en obtenant des résultats concrets pour ce qui est du démantèlement des groupes armés illégaux et de la collecte d'armes, résultats que le Japon, en tant que pays chef de file dans ce domaine, note avec satisfaction. Il faut également noter que le démantèlement est de mieux en mieux accepté dans les districts. Le Japon a l'intention de continuer d'appuyer les efforts afghans dans ce domaine, en coopération toujours plus étroite avec la MANUA, dans le but de veiller à ce que les avancées réalisées dans le processus de démantèlement progressent au rythme du renforcement des capacités de la police afghane.

Nous avons constaté que la nécessité d'adopter une perspective régionale est de plus en plus reconnue, approche qui est, à notre avis, indispensable à l'efficacité de diverses initiatives dans le domaine de la sécurité, du contrôle des frontières et du développement en Afghanistan. Il faut coordonner davantage l'assistance internationale en gardant cette approche à l'esprit. La notion a été réaffirmée lors de la réunion du Groupe des Huit la semaine dernière, réunion à laquelle ont également participé l'Afghanistan et ses pays voisins. Dans ce contexte, les initiatives de l'Afghanistan et de ses voisins, notamment la Conférence sur la coopération

économique régionale, sont encourageantes. Nous nous félicitons également des initiatives d'appui international récentes telles que les efforts déployés par l'Organisation de Shanghai pour la coopération, le processus de la Déclaration d'Ankara et le processus de Dubaï. Le Japon a également déployé plus avant ses efforts en suivant cette perspective régionale, notamment en accueillant la conférence des donateurs pour le Pakistan en avril et en lançant, en mai, la coopération Japon-Iran en Afghanistan.

Avant de terminer, je tiens à insister de nouveau sur l'importance du rôle de l'ONU s'agissant de répondre à tous ces défis. Les attentes sont grandes. Nous sommes impatients de voir les résultats concrets que l'action de la MANUA doit obtenir, tout en comprenant bien en même temps que l'on ne peut obtenir de tels résultats du jour au lendemain. C'est sur la base de ces attentes que le Conseil a demandé dans une résolution d'élaborer des critères d'évaluation, et le Japon est reconnaissant au Secrétaire général de ses efforts à cet égard. Nous comprenons également la nécessité de renforcer la MANUA pour qu'elle soit en mesure de répondre aux attentes du peuple afghan et de la communauté internationale. Je saisis cette occasion pour réaffirmer le soutien sans faille du Japon à l'action de la MANUA.

Sir John Sawers (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je tiens à commencer en me faisant l'écho de l'Ambassadeur du Japon pour rendre hommage au Président en son dernier jour en tant que Président du Conseil, en tant que Représentant permanent de la Turquie auprès des Nations Unies et en ce dernier jour d'une carrière internationale longue et éminente. Il a dirigé les travaux du Conseil avec beaucoup de précision et d'autorité. Il va nous manquer et la diplomatie internationale se trouve appauvrie par son départ. Nous lui souhaitons une retraite longue et heureuse.

Pour ce qui est de la question à l'ordre du jour, l'Afghanistan, je tiens à commencer en remerciant le Secrétaire général pour son rapport (S/2009/323) et le Représentant spécial Kai Eide pour son exposé aujourd'hui. Ces rapports sont une partie importante de notre travail avec la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Au cours des six derniers mois, nous avons vu la MANUA jouer un rôle plus important. Nous nous félicitons qu'elle prévienne d'être présente dans un plus grand nombre de provinces, ce qui sera essentiel pour renforcer les capacités afghanes au plan infranational et pour

recevoir les contributions internationales au-delà de Kaboul dans l'ensemble du pays.

J'ai dit, en mars, que cette année sera décisive pour l'Afghanistan. Aussi bien le rapport que l'exposé d'aujourd'hui ne font que renforcer ce point de vue. Les défis auxquels l'Afghanistan doit faire face restent graves, mais nous allons de l'avant et nous nous félicitons des progrès accomplis par le Gouvernement afghan dans des domaines tels que l'agriculture et la réforme de la police.

Les préparatifs des élections sont sur la bonne voie, en grande partie grâce aux efforts de la Commission électorale indépendante de l'Afghanistan en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et la MANUA.

Nous nous félicitons des progrès réalisés dans le domaine de la coordination entre les donateurs, mais nous reconnaissons qu'il reste encore beaucoup à faire. Nous avons préconisé depuis longtemps que l'appui unanime apporté au Gouvernement afghan s'aligne étroitement sur la Stratégie de développement national. L'Ambassadeur Tanin a renouvelé son appel dans ce sens aujourd'hui et nous devons y répondre.

Pour ce qui est de la lutte contre les stupéfiants, en continuant d'appuyer la stratégie nationale de lutte contre la drogue du Gouvernement afghan, nous faisons œuvre utile. Plus de la moitié des provinces afghanes ne cultivent plus le pavot, et la culture du pavot a diminué de 19 % dans l'ensemble du pays l'année dernière. Des investissements considérables sont réalisés pour promouvoir des moyens d'existence de substitution. Des progrès ont été réalisés dans tous ces domaines et nous avons également pu constater une meilleure coordination entre les pays de la région, ce qui est un fait très positif.

En avril, le Royaume-Uni a rendu publique une mise à jour de sa politique vis-à-vis de l'Afghanistan et du Pakistan, et le Premier Ministre Gordon Brown a fixé trois objectifs pour le Royaume-Uni. Le premier objectif est d'empêcher le retour d'Al-Qaïda en Afghanistan et de réduire l'extrémisme violent. Le deuxième objectif est d'aider l'Afghanistan à devenir un État efficace et responsable qui soit de plus en plus capable de prendre en main sa propre sécurité et de fournir des services de base à sa population. Le troisième objectif est d'apporter un appui durable et à long terme à la stratégie afghane de développement national, en particulier dans le domaine de la

gouvernance, de l'état de droit, des droits de l'homme et de la réduction de la pauvreté.

Dans tous ces domaines, la MANUA a un rôle central à jouer. Nous ne viendrons pas à bout de l'extrémisme et de l'insurrection si nous n'améliorons pas les conditions de vie quotidiennes des Afghans ordinaires. L'action de la MANUA est essentielle pour améliorer la gouvernance et aider à l'édification d'un État afghan efficace.

Les élections présidentielles en Afghanistan auront lieu dans moins de deux mois. Les conditions de sécurité montrent que l'organisation des élections sera difficile, mais, pour la première fois depuis plus de 30 ans, le peuple afghan pourra se prononcer dans des élections organisées et tenues par le peuple afghan lui-même. Nous travaillons avec le Gouvernement afghan pour l'aider à veiller à ce que ces élections soient crédibles, inclusives et sûres. Nous encourageons tous les candidats à la présidence à présenter clairement leurs propositions pour que les Afghans puissent faire un choix en connaissance de cause.

Je tiens également à rappeler aux partenaires la nécessité de faire des préparatifs en temps voulu pour les élections parlementaires et les élections aux conseils de province et de district de l'année prochaine. La MANUA a fait preuve d'une direction politique éclairée avant les élections d'août et nous devons tous appuyer les efforts déployés par le Représentant spécial Eide et son équipe pour faire ces préparatifs, pas seulement cette année, mais également en 2010.

Nous nous félicitons de l'arrivée de nouvelles troupes en Afghanistan, en particulier dans le sud, car elles contribueront à renforcer la sécurité et, avec une partie importante des troupes chargées de la formation, elles contribueront à renforcer les Forces nationales de sécurité afghanes. La clef d'une réussite sur le long terme en Afghanistan est de renforcer les forces de sécurité afghanes pour qu'elles puissent prendre la tête des efforts visant à assurer la sécurité de la population afghane.

Nous devons tous continuer à protéger les non-combattants des effets adverses de l'action militaire. Nous regrettons profondément toute perte civile; toute vie innocente perdue est une tragédie. Réduire le nombre de pertes civiles reste l'une des priorités des forces de l'OTAN. Nous nous félicitons de l'attention que le général McChrystal a portée rapidement à cette question. Protéger la population afghane est au cœur de

notre mission internationale, ce qui se situe à l'opposé de l'insurrection menée par les Taliban qui, comme le Représentant spécial l'a indiqué clairement, continuent de prendre délibérément pour cibles les civils afghans et de les tuer.

L'action de la MANUA se trouve au cœur de l'effort international en Afghanistan. Nous appuyons pleinement la Mission qui utilise les ressources accrues que nous avons décidées de lui fournir l'année dernière pour qu'elle puisse réaliser ses objectifs d'une façon plus efficace et sur une plus grande partie du territoire afghan. Au moment où la MANUA assume un rôle de plus en plus important, le Conseil doit être attentif à l'adéquation entre les demandes que nous faisons à la Mission et les ressources dont elle a besoin pour y répondre. Cela exigera des prises de décisions claires concernant les bonnes priorités.

Nous attendons avec intérêt de voir les travaux de la MANUA pour inclure des critères dans ses rapports. C'est avec plaisir que j'ai appris par le Représentant spécial du Secrétaire général que cette tâche est prise au sérieux. Elle ne doit pas être perçue comme une corvée bureaucratique. Les critères sont un outil indispensable pour cibler les travaux, mesurer les progrès accomplis et expliquer au peuple afghan et à la communauté internationale ce que réalise la MANUA. Nous sommes heureux de consacrer plus de temps à cela, étant entendu que nous en verrons les résultats dans le prochain rapport, en septembre.

L'orientation claire que fourniront les critères nous aidera également à évaluer l'opportunité des demandes de ressources supplémentaires, dont le Représentant spécial du Secrétaire général nous a dit qu'elles étaient à l'étude.

Je voudrais terminer en disant à quel point le Royaume Uni apprécie le travail accompli par Kai Eide et tout le personnel dévoué de la MANUA. Le Royaume-Uni continuera de les appuyer et d'appuyer le peuple et les autorités afghans, à mesure que nous nous attaquons ensemble aux principaux défis qui se dressent devant nous.

M. Rugunda (Ouganda) (*parle en anglais*) : Nous voudrions remercier le Secrétaire général pour son rapport (S/2009/323). Nous voudrions également remercier le Représentant spécial du Secrétaire général Kai Eide pour son exposé sur la situation en Afghanistan.

Nous saluons le rôle central que continue de jouer la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) pour coordonner l'action et l'aide internationales pour appuyer le Gouvernement afghan. Nous nous félicitons des efforts déployés par la MANUA pour renforcer sa présence dans le pays afin d'avoir une plus grande efficacité dans l'exécution de son mandat en Afghanistan.

Nous avons remarqué, et cela nous inquiète, que si la situation sur le plan de la sécurité a connu des progrès dans certaines zones, à commencer par Kaboul et les provinces avoisinantes, le nombre des incidents et le niveau global de la violence ont augmenté par rapport à la même période, l'année dernière. Les prévisions sur le plan de la sécurité pour le trimestre prochain suscitent encore plus de préoccupations, avec une augmentation attendue du niveau de la violence.

Les élections prévues pour le 20 août représenteront une étape importante dans les efforts déployés pour restaurer la démocratie et réaliser une stabilité et des progrès durables en Afghanistan. Cependant, tandis que le pays entre en période de campagne électorale, les mauvaises conditions sur le plan de la sécurité pourraient empêcher les gens, dans les zones touchées du sud et de l'est du pays, d'exercer librement leur droit de vote. Ces conditions pourraient également servir de prétexte à des fraudes électorales. Il est donc impérieux de progresser dans la création de conditions favorables à la tenue d'élections réussies en Afghanistan, notamment en venant à bout des facteurs qui entravent la capacité des femmes d'exercer pleinement leurs droits politiques. Ne pas créer ces conditions pourrait également mener à une désillusion et une appréhension accrues parmi la population afghane, ce qu'il faut absolument éviter.

Établir des institutions fortes reste primordial pour un développement national durable. Nous nous félicitons du renforcement prévu de la direction et de la maîtrise du Gouvernement afghan en ce qui concerne le processus de développement grâce au renforcement des capacités civiles. Il faut également être attentif à la réalisation accélérée du plan de priorités, ainsi qu'aux mécanismes en faveur de la mise en œuvre des capacités civiles, ce qui facilitera l'élargissement de la présence du Gouvernement dans tout le pays.

Le succès des efforts de développement national dépend essentiellement de la disponibilité de ressources suffisantes et prévisibles. Si des progrès ont

été accomplis pour aligner l'aide des donateurs sur les priorités arrêtées dans la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan, nous encourageons la MANUA à continuer de travailler avec le Gouvernement et les donateurs pour assurer la cohérence dans l'allocation des biens et des ressources pour répondre à toutes les priorités de développement, notamment celles qui sont actuellement sous-financées.

La stabilité en Afghanistan est dans l'intérêt du pays lui-même mais aussi dans l'intérêt des autres pays de la région. La coopération régionale offrirait de meilleures occasions de faire face aux problèmes communs qui transcendent les frontières nationales tout en créant un élan en faveur de la croissance économique dans le pays. À cet égard, nous nous félicitons des nombreux efforts entrepris ces trois derniers mois pour favoriser le dialogue à différents niveaux, notamment à Moscou, Ankara, Washington et Téhéran. Nous constatons que ces efforts ont mis en évidence et encouragé un engagement sérieux à mettre en place une action concertée au niveau régional pour combattre le terrorisme ainsi que la production et le trafic de stupéfiants. Nous encourageons tous les pays de la région à travailler ensemble de manière constructive pour favoriser le développement durable et la paix dans la région.

Les quelques mois à venir seront complexes et décisifs pour l'avenir de l'Afghanistan, sa stabilité et ses progrès. Cet élan positif qui s'est fait jour en dépit de la situation difficile doit être maintenu. Si l'on a mis l'accent sur les programmes de renforcement des capacités dans le secteur de la sécurité, une stratégie plus ciblée est toutefois nécessaire lorsqu'on accorde une importance égale à des programmes de renforcement des capacités civiles et des institutions bien financés et efficaces dans le pays. Le Gouvernement afghan doit, de son côté, faire de son mieux pour continuer le travail en cours avec l'appui de la MANUA, en mettant à profit l'élan existant généré par le processus électoral.

La responsabilité principale de la paix et de la stabilité dans le pays appartient – et continuera d'appartenir – au peuple afghan. Cependant, l'appui de l'ONU, des acteurs régionaux et sous-régionaux ainsi que de la communauté internationale, dans son ensemble, restera essentiel pour renforcer les efforts nationaux. Le développement des capacités nationales est un élément important de ce processus. Il exigera

des mesures rigoureuses dans l'utilisation et le développement des capacités nationales existantes.

Tel que décidé dans la résolution 1868 (2009), nous attendons avec intérêt la mise au point définitive des critères et des indicateurs qui faciliteront un suivi plus efficace des progrès accomplis dans l'exécution des mandats et des priorités de la MANUA.

Étant donné qu'il s'agit du dernier débat du Conseil sous votre conduite, Monsieur le Président, je voudrais, au nom de ma délégation et en mon nom, vous remercier et vous féliciter pour la contribution inestimable que vous avez apportée depuis que la Turquie a rejoint le Conseil de sécurité. Nous attachons une grande valeur à la lucidité et la franchise dont vous avez fait preuve dans nos travaux au cours de ces derniers mois. Nous vous remercions également pour l'excellente manière dont vous avez, en tant que Président, dirigé nos travaux. Nous vous souhaitons plein succès dans vos tâches futures après plus de quatre décennies d'une éminente carrière diplomatique.

M. Mayr-Harting (Autriche) (*parle en anglais*) : En ce jour particulier pour vous et pour le Conseil de sécurité, je voudrais tout d'abord m'associer à mes collègues pour vous remercier et vous féliciter, Monsieur le Président, pour la manière dont vous avez dirigé les travaux du Conseil. Ces six derniers mois, j'ai été impressionné par votre extraordinaire professionnalisme, votre perspicacité et ce que j'appellerais la concision, digne de Tacite, de vos déclarations devant le Conseil. Je voudrais également dire que nous avons beaucoup apprécié votre insistance constante sur la nécessité de la transparence dans les travaux du Conseil. Nous nous joignons à nos collègues pour vous souhaiter plein succès dans vos futures entreprises.

Pour en venir à la question à l'examen au sujet du débat d'aujourd'hui, je voudrais remercier le Représentant spécial du Secrétaire général Kai Eide pour l'évaluation franche qu'il nous a présentée aujourd'hui de la situation actuelle et des défis à venir, ainsi que pour son dévouement et son engagement sans faille. Je tiens également à souhaiter la bienvenue au Représentant permanent de l'Afghanistan, l'Ambassadeur Zahir Tanin, assis à cette table.

L'Autriche souscrit à la déclaration que fera tout à l'heure au cours de ce débat le représentant de la République tchèque au nom de l'Union européenne.

Nous partageons l'évaluation du Secrétaire général selon laquelle il est essentiel d'appuyer des élections libres, régulières et crédibles. La légitimité des institutions démocratiques et la crédibilité de la communauté internationale en Afghanistan se trouveraient grandement renforcées aux yeux de la population afghane par des élections perçues comme ayant été libres et régulières. Nous nous félicitons du fait qu'à ce jour, la Commission électorale indépendante s'en soit strictement tenue à son calendrier pour le premier processus électoral dirigé par les Afghans. Parallèlement, nous encourageons la Commission à continuer à œuvrer en collaboration étroite avec les experts internationaux.

L'Autriche apprécie beaucoup les efforts déployés par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) pour appuyer et promouvoir un processus électoral crédible. Dans ce contexte, nous saluons – comme un pas en avant important – la mise en œuvre d'un programme de surveillance du respect des droits politiques, en partenariat avec la Commission indépendante des droits de l'homme en Afghanistan. Nous tenons à saluer tout particulièrement les efforts fructueux déployés par la MANUA pour encourager les femmes à s'inscrire comme candidates aux sièges du Conseil provincial, et l'accent qu'elle met sur les facteurs qui empêchent les femmes d'exercer pleinement leurs droits politiques. En même temps, nous sommes préoccupés par la recrudescence de la violence contre les femmes et par la mise en place récente d'un projet de loi de caractère discriminatoire.

L'Autriche se félicite des décisions prises par l'Union européenne et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) d'envoyer des équipes de surveillance des élections. Nous participerons à la mission d'observation électorale proposée par l'Union européenne et ferons également une contribution financière à l'équipe d'appui du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE. En même temps, nous jugeons crucial de déployer des observateurs nationaux afin d'assurer qu'un plus grand pourcentage de bureaux de vote soit couvert.

À ce stade, les préparatifs et l'organisation du premier tour des élections, le 20 août, méritent une attention particulière. Toutefois – et ceci est parfois oublié – nous croyons également essentiel de préparer avec soin l'éventualité d'un second tour des élections présidentielles pour l'automne de cette année.

Assurer la sécurité au cours des prochains mois, et en particulier pendant les élections, représentera un défi majeur. Nous partageons les préoccupations exprimées par le Représentant spécial du Secrétaire général quant à la détérioration des conditions de sécurité, y compris le nombre élevé de victimes civiles, ce qui risque de rejeter dans l'ombre bien des réalisations positives. Tout en reconnaissant la complexité de la lutte contre les insurgés, nous partageons la vue du Secrétaire général qu'il est indispensable d'éviter une situation où un plus grand nombre de soldats entraîne plus de victimes civiles et des comportements qui offensent la population.

Nous sommes encouragés par les déclarations récentes du général McChrystal signalant qu'il fallait absolument éviter de faire des victimes civiles. L'afghanisation des opérations pertinentes et, plus généralement, la réforme actuelle et le renforcement de l'Armée nationale afghane et de la Police nationale afghane sont très importants dans ce contexte.

L'Autriche examine actuellement la possibilité de faire une contribution aux programmes de l'Union européenne et des Nations Unies portant sur les activités de formation de la police et de formation à l'état de droit. Nous appuyons énergiquement les activités de déminage et avons fait une contribution financière à cette fin, ce qui a permis le déploiement de trois équipes de déminage qui, ensemble, devraient déminer des terres à forte priorité dans le centre et le nord de l'Afghanistan.

La prise de contrôle par les Afghans est également d'une importance critique dans le domaine civil. Nous saluons la formulation par le Gouvernement afghan d'un plan global de renforcement des capacités d'appui civil à la suite de la Conférence de La Haye. Des investissements dans le renforcement des capacités, dans la création d'emplois et de revenus durables et dans un élargissement à long terme de la présence du Gouvernement sont essentiels à la réalisation de progrès durables qui bénéficieront au peuple afghan et à l'ensemble de la région. Nous jugeons encourageants les nouveaux mécanismes élaborés par le Ministère afghan de l'agriculture, qui pourraient accroître l'efficacité de l'aide. En outre, le nouveau mécanisme global de développement agricole et rural, dont l'objectif est d'accroître les mesures d'incitation en faveur de cultures autres que celle du pavot, est un instrument prometteur.

La coopération et la coordination régionales dans la lutte contre le trafic illicite de stupéfiants sont extrêmement importantes. Comme l'a souligné le *World Drug Report 2009* de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) publié récemment, la diminution de la culture du pavot à opium en 2008 a été due en grande partie à une réduction des surfaces cultivées en Afghanistan. L'Autriche finance actuellement trois projets de l'ONUDC en Afghanistan visant à renforcer les contrôles à la frontière irano-afghane, à renforcer les capacités dans le domaine de la justice pénale et à lutter contre la corruption. L'Autriche appuie également depuis longtemps le Service de la prévention du terrorisme de l'ONUDC, qui mène plusieurs programmes axés sur le renforcement des capacités en Afghanistan et dans la région.

Enfin, je voudrais remercier le Secrétaire général des efforts qu'il a déployés pour établir des critères en consultation étroite avec le Gouvernement afghan. Nous attendons avec intérêt son rapport en septembre. Pour appuyer l'évolution positive de la situation en cours en Afghanistan, nous devons rester vigilants, et je pense également en l'occurrence à l'évolution de la situation au niveau régional. Nous devons honorer les engagements et respecter les priorités énoncés à Paris en juin 2008 et réaffirmés cette année à La Haye.

M. Heller (Mexique) (*parle en espagnol*) : Conscient, Monsieur le Président, que cette séance marque la fin de votre présidence du Conseil de sécurité en juin, et conscient également du fait qu'elle coïncide avec la fin de votre mandat de Représentant permanent de la Turquie auprès de l'Organisation des Nations Unies, je souhaite m'associer moi aussi aux félicitations qui vous ont été adressées en reconnaissance des services diplomatiques que vous avez rendus à votre pays et qui touchent à leur fin. Je vous souhaite un plein succès pour l'avenir.

Je remercie M. Kai Eide, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, de nous avoir présenté le rapport du Secrétaire général (S/2003/323) et de ses observations sur la situation sur le terrain. Nous saluons également la présence de l'Ambassadeur Tanin et la déclaration qu'il a faite aujourd'hui.

Nous sommes préoccupés par le fait que les conditions de sécurité sur le terrain ont essuyé d'importants revers. L'augmentation du nombre d'incidents et le niveau de violence généralisée, tant dans la capitale que dans les provinces avoisinantes et

du sud, ont créé un climat instable pour tout le monde, sans distinction, combattants, civils et personnel international. Le Mexique considère que garantir la sécurité de la population est l'un des principaux défis auxquels l'Afghanistan est confronté à court et à moyen termes. Protéger l'intégrité des groupes de population les plus vulnérables, comme par exemple les femmes et les enfants, exige une attention prioritaire, conformément aux normes et principes du droit international. De même, il faut également veiller en tout temps à la sécurité du personnel humanitaire.

Au vu du nombre croissant de victimes civiles, le Mexique réitère sa condamnation du terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations. Nous condamnons avec force les attaques contre la population civile et les actes de violence dirigés contre le personnel humanitaire et celui des Nations Unies sur le terrain.

Nous notons les progrès réalisés dans l'expansion des forces de sécurité nationale et de la Police nationale. Toutefois, nous exhortons à redoubler d'efforts pour créer d'urgence les capacités nécessaires pour garantir à la population civile des conditions minimales de sécurité. Dans le même ordre d'idées, nous appuyons tout effort déployé par les forces de sécurité nationales et internationales pour éviter d'infliger des dommages collatéraux aux victimes civiles pendant des opérations militaires.

Nous jugeons positive l'annonce concernant l'augmentation des effectifs autorisés par le Gouvernement des États-Unis dans le cadre de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) en vue de renforcer ses capacités en matière de sécurité, ce qui permettra d'améliorer la formation de l'Armée et de la Police nationale, de même que de mieux protéger la population civile. Bien que les fonctions principales de sécurité aient été assumées par la FIAS, la présence et l'approche intégrée de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) sont importantes pour continuer à appuyer les activités de développement et de reconstruction du pays.

Il nous semble indispensable que toutes les mesures nécessaires soient prises, avec l'aide de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et de la communauté internationale, pour empêcher le recrutement des enfants par des groupes armés et pour créer les conditions propices à leur réinsertion dans un environnement sûr.

En outre, nous saluons les efforts déployés par le Gouvernement afghan et la communauté internationale pour progresser en matière de déminage et de destruction des autres restes explosifs de guerre dans le pays, conscients du fait que ces engins continuent de représenter une grave menace pour la population civile. Il est nécessaire d'apporter un appui supplémentaire aux programmes de déminage.

Le Mexique se félicite du résultat de la Conférence internationale sur l'Afghanistan, organisée le 31 mars à La Haye, qui représente un pas positif pour encourager l'action de la communauté internationale en faveur du développement, de l'amélioration de la sécurité et du renforcement des capacités nationales de l'Afghanistan et pour promouvoir l'attention donnée aux priorités afghanes.

De même, le Mexique se félicite de l'adoption du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, signé par le Gouvernement afghan et l'ONU le 28 mai, afin de définir la participation de la communauté internationale et d'améliorer la coordination entre tous les organismes et programmes des Nations Unies présents dans ce pays. Malgré l'insécurité et la violence qui règnent, nous devons continuer d'encourager les priorités nationales grâce à une approche intégrée qui renforce les capacités institutionnelles, la promotion du développement socioéconomique, le respect des droits de l'homme et la consolidation de l'état de droit, en tenant compte de la dimension régionale des différents problèmes auxquels se heurte le pays. À cet égard, l'aide internationale doit s'adapter aux structures et priorités afghanes.

La lutte contre le crime organisé et contre la production et le trafic illicite des stupéfiants est un domaine prioritaire pour la stabilité de l'Afghanistan. Nous jugeons positives les initiatives en ce sens encouragées par la Conférence spéciale sur l'Afghanistan, tenue à l'initiative de l'Organisation de Shanghai pour la coopération et par le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale. Nous estimons que les progrès enregistrés en matière de dialogue et de coopération bilatérale entre l'Afghanistan et, d'autre part, le Pakistan et l'Iran peuvent également permettre de relever les défis communs en matière de stabilité régionale, comme par exemple la lutte contre le terrorisme, le trafic de drogues, la criminalité organisée ainsi que les questions de développement et de commerce.

Dans ce contexte, nous appuyons les efforts du Gouvernement pour réduire la production d'opium dans différentes provinces du pays et pour instaurer une coopération régionale permettant de faire front commun pour lutter contre ce phénomène aux conséquences mondiales. Nous reconnaissons également les efforts du Gouvernement pour lutter contre la corruption, en particulier la création, le 1^{er} avril, d'une unité spéciale de lutte contre la corruption au sein du cabinet du Ministre de la justice du pays.

Ma délégation note avec optimisme les progrès dont fait état le rapport en ce qui concerne la préparation des élections prévues pour le mois d'août prochain. Nous estimons que des progrès importants ont été enregistrés, non seulement pour ce qui est du processus électoral immédiat, mais aussi pour la promotion d'une culture démocratique dans le pays. Sur ce point, il convient de souligner tout particulièrement que l'inscription des électeurs et l'établissement de la liste définitive des candidats ont été réalisés dans les délais impartis et sans incidents majeurs sur le plan de la sécurité.

Nous accueillons avec satisfaction la création de la Commission des contentieux électoraux et le lancement par la MANUA de la campagne de vérification du respect des droits politiques en partenariat avec la Commission indépendante des droits de l'homme en Afghanistan. Nous exhortons tous les acteurs politiques à coopérer avec la MANUA, les forces de sécurité et le projet du Programme des Nations Unies pour le développement intitulé « Renforcer les capacités juridiques et électORALES pour l'avenir » (PNUD-ELECT) pour garantir que les prochaines élections se dérouleront dans un climat de sécurité, de transparence et de respect des droits fondamentaux des électeurs, en particulier offriront aux femmes la possibilité d'exercer pleinement leurs droits politiques.

Il importe de tirer parti de l'élan suscité par le processus électoral pour entreprendre une planification stratégique à long terme assortie de mesures concrètes permettant de renforcer la primauté du droit, de susciter la confiance de la population en ses institutions et de lutter contre l'impunité. Il est indéniable que la tenue de ces élections offre la possibilité d'écrire un nouveau chapitre en faveur de la réconciliation nationale et du renforcement de la souveraineté et de la démocratie en Afghanistan.

M. Vilović (Croatie) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord vous remercier, Monsieur le Président, en mon nom personnel et au nom de ma délégation, de votre contribution aux travaux du Conseil de sécurité au cours des six derniers mois et plus particulièrement de la manière dont vous avez dirigé le Conseil au cours de votre présidence ce mois-ci. Toute votre riche carrière a été placée sous le signe du professionnalisme, de l'efficacité, de la transparence et de l'impartialité. Je vous souhaite plein succès dans vos entreprises à venir.

Je voudrais commencer en remerciant le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Kai Eide, de son exposé détaillé et de sa présentation du rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan (S/2009/323). Dans le même esprit, ma délégation salue le leadership dont M. Eide a fait montre dans des conditions extrêmement difficiles. Nous voudrions également souhaiter la bienvenue à la table du Conseil à M. Tanin, Représentant permanent de l'Afghanistan.

La Croatie souscrit à la déclaration qui sera faite plus tard par le Représentant permanent de la République tchèque au nom de l'Union européenne. Je voudrais ici faire quelques brèves observations complémentaires.

Les élections présidentielles et législatives, échéance politique cruciale de cette année qui aura un impact important sur l'avenir de l'Afghanistan, approchent à grands pas. La Croatie est encouragée de voir que la Commission électorale indépendante a respecté le calendrier prévu pour les élections, en particulier pour ce qui est de l'inscription sur les listes électorales et de la validation des candidatures. Nous nous félicitons tout particulièrement de l'augmentation du nombre des femmes candidates à un siège dans les conseils provinciaux, par comparaison avec les élections de 2005. Il est absolument essentiel de veiller à ce que tous les Afghans participent pleinement aux prochaines élections et de garantir la parfaite crédibilité du scrutin.

Dans ce contexte, la Croatie appuie vigoureusement le rôle que joue la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) dans le processus électoral, et notamment l'appui technique et politique qu'elle a fourni en coopération étroite avec les institutions afghanes compétentes, car nous estimons que cet appui aidera vivement à créer les conditions et le

climat propices à la tenue d'élections libres, régulières et transparentes.

En outre, nous nous félicitons de la nomination de la Commission des contentieux électoraux et de la décision de l'Union européenne et de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe de dépêcher une mission d'observation et une équipe d'assistance électorale pour surveiller le déroulement et le résultat des élections.

En dépit de cette dynamique positive, la Croatie est préoccupée par le fait que la situation en matière de sécurité s'est détériorée dans le pays, notamment dans le sud et l'est, aussi bien que par l'augmentation des activités des insurgés dans le nord auparavant stable et par le nouvel afflux de combattants étrangers dans le pays. Toutefois, nous notons avec satisfaction que les progrès se poursuivent concernant la coordination des principales institutions afghanes chargées de la sécurité, que la sécurité à Kaboul et dans ses environs s'améliore et qu'il y a eu une diminution nette du nombre de travailleurs humanitaires tués ou mutilés au cours de la période à l'examen. Nous sommes favorables à la poursuite de l'« afghanisation » des opérations de sécurité et de l'effort permanent pour éviter les victimes civiles.

Il importe de souligner que, même si nous considérons l'effort militaire comme un élément important et intégral de la solution globale en Afghanistan, nous partageons l'analyse d'ensemble selon laquelle les moyens militaires, à eux seuls, ne suffiront pas à en garantir le succès final. Selon nous, un programme de réconciliation nationale minutieusement préparé et mis en œuvre et fondé sur le respect de la Constitution et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité contribuerait grandement à cet objectif.

La Croatie se félicite des progrès enregistrés dans plusieurs des domaines prioritaires jugés essentiels pour la croissance économique à long terme de l'Afghanistan, notamment l'agriculture, le développement du secteur privé et l'enseignement supérieur. Dans ce contexte, nous nous félicitons de la création de nouveaux mécanismes, dont nous avons tant besoin, aux fins d'améliorer la coordination et l'affectation cohérente des ressources, notamment la base de données sur l'aide au développement créée pour rendre l'aide plus efficace et pour coordonner l'ensemble des apports de donateurs.

Par ailleurs, nous nous félicitons de la récente mise en place du Plan-cadre des Nations Unies pour

l'aide au développement, qui indique la marche à suivre par les organismes des Nations Unies afin de mener leurs activités en Afghanistan de 2010 à 2013 et qui crée un « fonds commun » dont le but est de corriger l'important déséquilibre pour ce qui est de l'assistance fournie à différentes provinces.

La Croatie appuie fermement ce que l'on appelle le renforcement des capacités d'appui civiles dont le but est de renforcer systématiquement les capacités et les institutions, ainsi que le plan détaillé présenté à cette fin par le Gouvernement afghan après la Conférence de La Haye. Nous partageons l'opinion que ce nouveau renforcement des capacités doit être réalisé sous la direction des Afghans et centré avant tout sur le plan infranational. Dans ce contexte, nous attendons avec impatience que le Gouvernement finalise son plan de priorités et les mécanismes, outils nécessaires pour la pleine mise en œuvre de la stratégie susmentionnée.

À notre avis, la lutte contre la corruption reste l'une des tâches les plus importantes pour les autorités afghanes. Nous nous félicitons donc de la création d'une unité spéciale de lutte contre la corruption et du fait que le Bureau de surveillance de haut niveau chargé de mettre en œuvre la Stratégie de lutte contre la corruption dresse des plans de lutte contre la corruption.

On ne saurait sous-estimer la dimension régionale des problèmes en Afghanistan. Il est évident que l'action militaire en Afghanistan doit prendre en considération les situations politique et militaire des pays voisins et y répondre de manière adéquate.

Dans le même temps, la croissance économique de l'Afghanistan est inconcevable sans un haut degré de coordination et de coopération régionales. La Croatie se félicite des résultats de plusieurs conférences récentes consacrées à la coopération régionale, ainsi que des efforts déployés pour mobiliser davantage l'appui des donateurs à l'Afghanistan. Nous sommes de même heureux de constater que des progrès ont été accomplis dans les relations bilatérales entre l'Afghanistan et ses voisins, en particulier le Pakistan.

Nous comprenons bien la priorité que la MANUA accorde actuellement aux élections et sa détermination d'inclure toutes les parties intéressées pertinentes dans le processus d'élaboration de critères, comme cela est demandé dans la résolution 1868 (2009). Nous appuyons les efforts déployés par la MANUA pour engager de larges consultations sur cette question. Nous attendons avec intérêt d'examiner l'ensemble des critères qui

seront présentés dans le prochain rapport du Secrétaire général, qu'il doit soumettre en septembre.

Gardant à l'esprit l'importance et l'ampleur des tâches confiées à la MANUA, la Croatie appuie le nouveau renforcement de la MANUA, ainsi que son intention d'étendre sa présence et d'ouvrir des bureaux dans toutes les provinces d'Afghanistan.

M. Dolgov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : J'espère que vous me permettrez, Monsieur le Président, de commencer ma déclaration en ne parlant pas exclusivement de la question importante de l'Afghanistan. Je tiens à m'associer à mes collègues et à vous remercier non seulement d'avoir organisé la réunion d'aujourd'hui, mais également, et avant tout, de votre travail tout à fait efficace et productif en tant que Président du Conseil de sécurité et en tant que Représentant permanent de la Turquie auprès des Nations Unies. Vos initiatives ont véritablement été fort fructueuses. Vous connaissez bien la très vive sympathie que nous, l'ensemble de la délégation russe et la Fédération de Russie, avons à votre égard et à l'égard de vos activités diplomatiques. Nous pensons que vous avez placé la barre très haut pour ce qui est de la qualité de l'activité diplomatique.

Nous tenons de nouveau à vous souhaiter plein succès dans vos futures occupations et nous espérons que vous vous souviendrez toujours des nombreux amis que vous avez laissés à New York, notamment de vos amis russes.

Nous remercions M. Eide de ses évaluations et de son analyse habituelle, franche et substantielle, de la situation en Afghanistan. Nous saluons sa contribution personnelle à l'effort international, sous les auspices de l'ONU, visant à régler la situation en Afghanistan et à reconstruire ce pays après le conflit.

Malheureusement, en dépit de nombreuses avancées encourageantes en Afghanistan notées dans le rapport du Secrétaire général (S/2009/323) et mentionnées par M. Eide aujourd'hui, il est clair que, jusqu'à présent, la situation dans ce pays a toujours tendance à ne pas être stable. Plus précisément, comme nous l'avons déjà dit auparavant, nous trouvons particulièrement préoccupant que les efforts des autorités afghanes et de la présence militaire internationale n'aient pas encore réussi à déboucher sur une véritable amélioration des conditions de sécurité. Malheureusement, jusqu'à présent, les avancées encourageantes qui existent n'ont, elles-mêmes, pas été

très stables et sont loin d'être irréversibles. Il reste clairement encore beaucoup à faire à cet égard, en particulier au niveau de la présence militaire internationale et de ses mandats. Malheureusement, les activités terroristes des Taliban, d'Al-Qaida et d'autres extrémistes sont toujours en hausse, ce qui sape le substrat de la nation afghane et constitue un véritable obstacle à sa stabilisation et à sa reconstruction.

En ce qui concerne la lutte armée contre les Taliban, nous trouvons véritablement inquiétants les cas actuels de pertes civiles du fait des opérations militaires internationales. Nous avons écouté les évaluations faites par M. Eide aujourd'hui et nous sommes d'accord avec lui. Nous préconisons une enquête méticuleuse sur tous les incidents mentionnés et un redoublement des efforts pour les prévenir à l'avenir.

Nous reconnaissons le travail effectué par la Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan et par les forces de la coalition pour prévenir les pertes civiles au cours des opérations militaires. Nous reconnaissons leur travail, mais nous notons que, malheureusement, ces efforts n'ont pas été jusqu'à présent suffisamment efficaces.

Nous attendons de l'accord entre l'OTAN et le Ministère de la défense afghan qu'il ait un effet dans la pratique sur la coordination des actions communes. Nous appuyons la proposition du Secrétaire général selon lequel il faut que les Afghans assurent la maîtrise des opérations des forces spéciales. Nous sommes convaincus que, sans la participation active des Afghans eux-mêmes, il ne sera pas possible d'éradiquer l'extrémisme en Afghanistan.

Nous partageons pleinement l'avis du Secrétaire général dans le sens où, si nous ne sommes pas en mesure de maintenir les tendances positives qui ont été mentionnées aujourd'hui, y compris la nouvelle priorité donnée à la reconstruction civile en Afghanistan, le renforcement de l'administration locale et de l'efficacité de l'assistance internationale, l'élan sera perdu et les Afghans eux-mêmes, ainsi que le travail de l'ensemble de la communauté internationale, seront ramenés à des années en arrière. L'objectif est d'empêcher cela grâce à nos efforts collectifs, et le rôle de coordination de l'ONU est à cet égard extrêmement important.

Nous appuyons l'objectif de réconciliation nationale en Afghanistan. Dans le même temps, ce processus ne devrait pas avoir lieu aux dépens de la stabilité à long terme du pays et ne devrait pas non plus

aller à l'encontre des décisions pertinentes du Conseil de sécurité, en particulier en ce qui concerne la mise en œuvre du régime de sanctions contre les Taliban et Al-Qaida. Cela ne doit pas se produire. Ces décisions du Conseil de sécurité doivent être pleinement appliquées par tous.

Si les dirigeants afghans estiment qu'il peut être opportun de rechercher le contact avec la branche modérée des Taliban, un tel dialogue doit être entrepris uniquement avec ceux qui ont véritablement déposé les armes, qui reconnaissent le Gouvernement et la constitution de l'Afghanistan et qui renoncent à leurs liens avec Al-Qaida. Nous sommes catégoriquement opposés à tout arrangement avec les cerveaux des Taliban ou de toute autre organisation extrémiste ou terroriste. Toute tentative d'établir un dialogue avec eux compromettrait le régime de sanctions imposé par le Conseil de sécurité. Je répète que notre intention est de continuer à exiger un strict respect de ce régime.

Si nous ne minimisons pas l'importance de la tenue d'élections présidentielles et provinciales, conformément aux principes généralement admis de la démocratie, nous estimons qu'il faut accorder une attention particulière à la période postélectorale. Le principal objectif aujourd'hui est d'essayer de faire participer autant d'Afghans que possible au processus électoral et, d'une manière générale, au règlement politique et à la reconstruction de l'Afghanistan. Nous nous félicitons du travail accompli par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), à cet égard, et nous espérons qu'elle continuera, comme ces dernières années, à apporter une aide solide et efficace dans la conduite du processus électoral, conformément aux normes internationales.

Nous restons convaincus que les efforts de la présence internationale en matière de lutte contre le trafic de stupéfiants sont insuffisants. Cette tâche est d'autant plus pressante que le trafic des drogues constitue la principale source de revenus des terroristes en Afghanistan – et j'ajouterais, au-delà. À plusieurs niveaux, la Russie appuie activement la lutte contre le fléau de la production illicite des drogues. En luttant contre le terrorisme, le trafic de drogues et la criminalité organisée, nous sommes certains de pouvoir faire un usage plus actif des capacités des organisations régionales qui ont montré leur efficacité dans ces domaines. Celles-ci comprennent, en particulier, l'Organisation du Traité de sécurité collective et l'Organisation de Shanghai pour la coopération.

Une impulsion politique importante visant à installer des ceintures de lutte contre les stupéfiants et le terrorisme autour de l'Afghanistan a été donnée par la manifestation tenue le 27 mars à Moscou : la Conférence spéciale sur l'Afghanistan, convoquée sous les auspices de l'Organisation de Shanghai pour la coopération. Nous remercions le Secrétaire général d'avoir activement participé à cette conférence. Les résultats de la Conférence devraient permettre de renforcer la coopération pratique à l'échelle internationale pour lutter contre le trafic de stupéfiants et le terrorisme. Les mesures adoptées comprennent une analyse complète de la situation et divers efforts concertés, notamment des manœuvres et la formation de spécialistes pour répondre aux besoins des organismes chargés de l'application de la loi en Afghanistan.

La Russie aimerait voir l'Afghanistan se développer pour devenir un État prospère, démocratique et stable, et nos efforts concrets visent à aider le pays à atteindre cet objectif en menant à bien nos projets communs dans les domaines de l'industrie, des transports, de la communication et des infrastructures. Nous sommes heureux, par exemple, de constater que le volume du commerce entre la Russie et l'Afghanistan a augmenté de 12 %, l'année dernière, pour atteindre une valeur totale de 400 millions de dollars. Il s'agit d'une tendance positive, et Moscou a l'intention de continuer à déployer des efforts importants auprès de nos partenaires afghans dans ce domaine. Nous devons à l'évidence continuer à fournir au peuple afghan ami l'aide humanitaire nécessaire.

M. Hernández-Milian (Costa Rica) (*parle en espagnol*) : En ce dernier jour de la présidence turque du Conseil de sécurité, je voudrais également m'associer à tous ceux qui vous ont félicité, Monsieur le Président, des talents de diplomate dont vous avez fait preuve au sein de l'ONU. Je vous souhaite plein succès à l'avenir.

Ma délégation vous remercie d'avoir convoqué ce débat sur la situation en Afghanistan. Nous prenons note de l'exposé présenté par le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Kai Eide. Nous saluons également la présence parmi nous de l'Ambassadeur Tanin.

Nous voudrions, tout d'abord, reconnaître les efforts déployés par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) pour contribuer à renforcer la stabilité politique et atteindre les objectifs économiques, sociaux et de

développement globaux de l'Afghanistan. Nous appuyons les opérations entreprises par la MANUA qui, comme l'a fait remarquer le Représentant spécial, se résument en trois catégories interdépendantes : la stratégie de sécurité, la stratégie de développement et la stratégie politique. Il est essentiel d'œuvrer en harmonie avec ces stratégies pour renforcer l'état de droit. L'accomplissement de ces tâches doit s'accompagner d'efforts visant à lutter contre la corruption et à empêcher le triomphe de l'impunité. À notre avis, la lutte contre le trafic de stupéfiants et d'autres drogues est également importante.

Nous prenons note des nombreuses initiatives internationales qui ont été lancées depuis notre dernier débat sur l'Afghanistan (voir S/PV.6094). Elles reflètent bien les résultats de la Conférence de Paris, tenue en juin 2008 et, en particulier, les résultats de la Conférence de La Haye, tenue en mars dernier. Nous sommes conscients de l'importance vitale pour la stabilité de l'Afghanistan que revêt un appui ferme et unifié de la communauté internationale. À cet égard, nous insistons sur le rôle que joue la MANUA dans la coordination des divers efforts de coopération internationale. Nous nous félicitons en particulier des mécanismes destinés à assurer le transfert approprié de fonds internationaux et autres ressources. Nous demandons instamment que ces processus soient mis en œuvre de manière transparente et efficace. Nous nous félicitons également de toutes les initiatives qui contribuent à maintenir un climat de stabilité régionale. Nous appuyons, à cet égard, les pourparlers qui ont eu lieu entre l'Afghanistan et les États voisins.

Ma délégation est préoccupée par l'augmentation du nombre des incidents touchant à la sécurité en Afghanistan, qui constituent une menace pour la stabilité du pays. Nous ne pouvons que condamner toute manifestation de violence qui va à l'encontre de la recherche d'une paix durable en Afghanistan. Mon pays reste préoccupé par les dommages collatéraux qui ont des effets directs sur la population civile. Nous mettons en garde et nous nous déclarons préoccupés en ce qui concerne le nombre de victimes civiles, les attaques contre les infrastructures de l'ONU et le personnel humanitaire, ainsi que les attaques contre les institutions éducatives. Nous devons respecter le droit à l'éducation, en particulier celui des filles.

Le fait que les femmes et les enfants sont victimes de l'escalade de la violence mérite une mention particulière, et nous demandons instamment

aux membres du Conseil d'entériner les conclusions du rapport du Secrétaire général sur les enfants et les conflits armés en Afghanistan (S/2008/695). Il est essentiel d'appliquer les résolutions qui ont été adoptées en matière de protection des civils. Le droit international humanitaire doit prévaloir et être respecté par toutes les parties.

Le Costa Rica insiste sur l'importance que revêt le processus électoral qui a commencé en Afghanistan. Nous espérons que ces élections seront libres, régulières et pluralistes. Nous espérons que cette occasion d'élire des dirigeants aidera à renforcer la démocratie interne et la diversité des opinions politiques au sein du système. Nous lançons un appel à ce que des observateurs internationaux soient déployés pour permettre d'officialiser les résultats du processus. La communauté internationale doit veiller à préserver la stabilité électorale en Afghanistan car les élections pourraient devenir une cible de choix pour ceux qui cherchent à déstabiliser l'Afghanistan et fomentent la violence contre la population. Dans le contexte de ces élections, la sécurité et la liberté de la population civile doivent être garanties.

Au mois de mars, lorsque le Conseil a prorogé le mandat de la MANUA pour un an, nous avons encouragé la Mission à redoubler d'efforts pour respecter certains des critères de son mandat, et notamment de faire en sorte de progresser vers la paix et le développement. Malgré les obstacles concrets qui se dressent sur la voie du respect de ces critères, nous demandons instamment au Représentant spécial du Secrétaire général d'intensifier ses efforts à cet effet.

Pour terminer, mon pays étudie avec attention les trois principaux changements mentionnés au chapitre X, « Observations », du rapport du Secrétaire général (S/2009/323) : privilégier les activités civiles au côté des moyens militaires; un nouvel angle d'attaque sur ce qui est considéré comme une gouvernance démocratique normale et nécessaire; et l'alignement de la coopération internationale dans les secteurs clés pour favoriser le développement politique et économique de l'Afghanistan. Le fait d'insister sur ces trois domaines interdépendants représente un défi pour les institutions du pays. L'avenir de l'Afghanistan et sa stabilité pourraient dépendre de sa réalisation. C'est pourquoi nous engageons instamment la MANUA à poursuivre ses efforts de coordination, lesquels pourraient favoriser l'exécution de ce programme en

vue de réaliser la consolidation de la paix et le développement auxquels aspire le peuple afghan.

M. Dabbashi (Jamahiriya arabe libyenne) (*parle en arabe*) : Monsieur le Président, comme c'est la dernière séance du Conseil à laquelle vous participez en votre qualité de Représentant permanent de ce pays frère qu'est la Turquie, je voudrais ajouter ma voix à celles des collègues qui m'ont précédé pour louer les qualités dont vous avez fait montre et la coopération constructive qui a régné sous la direction de votre délégation. Nous nous félicitons également de votre contribution positive aux travaux du Conseil. Je voudrais également vous remercier pour la façon remarquable dont vous avez dirigé les délibérations du Conseil. En mon nom personnel et au nom des autres membres du Conseil, je vous souhaite santé, bonheur et succès dans vos activités futures.

Je tiens aussi à remercier M. Kai Eide pour son exposé complet et saluer les efforts que lui-même et les autres membres de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) déploient pour aider le peuple afghan en dépit de toutes les difficultés et de tous les défis auxquels ils sont confrontés. Je me félicite également de la déclaration de S. E. M. l'Ambassadeur Tanin, Représentant permanent de l'Afghanistan.

Depuis 2005, les rapports du Secrétaire général prédisent chaque année la détérioration des conditions de sécurité en Afghanistan. L'année qui vient de s'écouler n'a pas fait exception. Le rapport du Secrétaire général (S/2009/323) dont nous sommes saisis fait de nombreuses références aux nouveaux records d'incidents survenus depuis le début de cette année. Au paragraphe 18 par exemple, le rapport indique que le nombre d'incidents compromettant la sécurité a augmenté de 43 %. Le nombre de ces incidents a été supérieur à 1 000 en mai dernier seulement. Le rapport prédit également l'éventualité d'une augmentation du degré de violence au cours de la prochaine période.

Entre-temps, les promesses de contributions internationales faites à l'Afghanistan ont baissé, notamment pour ce qui est de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de développement, ce que le paragraphe 25 du rapport indique clairement. Nous sommes extrêmement préoccupés qu'un jour la communauté internationale tournera encore une fois le dos à l'Afghanistan. Nous espérons que cela ne se produira pas.

Encore une fois, nous tenons à signaler que le recours à la force ne pourra pas, à lui seul, instaurer la sécurité et la stabilité en Afghanistan. Nous pensons que la proposition qui a été faite d'accroître le nombre d'experts civils pour aider le Gouvernement afghan et renforcer les capacités du pays est une mesure dans la bonne direction qui doit être concrétisée le plus rapidement possible.

Nous attendons avec intérêt des évaluations plus inclusives des stratégies de paix et autres appliquées en Afghanistan et fondées sur le principe d'un dialogue global avec tous ceux qui acceptent la concertation comme moyen de promouvoir la réconciliation nationale, de parvenir à une entente entre tous les segments de la population afghane et de réaliser le développement.

Par ailleurs, il est indispensable de renforcer le rôle et le mandat de la MANUA et de mettre à sa disposition les ressources nécessaires. Il faut également appuyer une présence accrue des organismes des Nations Unies et veiller à ce qu'ils contribuent de manière efficace, notamment aux projets de développement et de reconstruction, en vue de préparer la voie au retrait des troupes étrangères, condition *sine qua non* pour parvenir à une réconciliation nationale.

Nous tenons à dire combien nous sommes satisfaits d'entendre le représentant de l'Afghanistan parler des progrès réalisés dans les domaines de l'infrastructure, de l'éducation, de l'agriculture et des services de santé. Nous espérons également que la communauté internationale continuera d'accorder un financement à ces secteurs.

En dépit des incidents tragiques que ne cessent de provoquer les contingents internationaux contre les civils en Afghanistan et malgré les appels répétés pour que soient prises les mesures requises pour empêcher que ces incidents ne se reproduisent, des civils continuent d'être tués, ce qui est très troublant. Il suffit de penser à l'incident qui s'est produit dans le district de Bala Baluk le 4 mai 2009, qui a fait 140 morts parmi les civils, d'après des sources gouvernementales afghanes. La répétition de ces incidents nous incite à douter de ce que des règles et des procédures ont été arrêtées par le commandement des contingents internationaux en vue de prévenir ces incidents tragiques et leurs conséquences. Il est indispensable que ces incidents fassent l'objet d'enquêtes justes et

impartiales et que les responsables soient poursuivis en justice.

Nous sommes satisfaits également de la façon dont les préparatifs des élections sont menés, ainsi que du consensus auquel le peuple afghan est parvenu sur la question. Nous saluons le rôle joué par M. Kai Eide et la Mission d'assistance des Nations Unies. Nous croyons que le succès des élections dépendra de la large participation du peuple afghan, de l'intégrité du processus et de la non-ingérence extérieure dans les résultats.

Enfin, nous attendons avec intérêt le rapport du Secrétaire général mesurant les progrès réalisés dans la mise en œuvre du mandat et des priorités de la MANUA, qui doit être présenté en septembre.

M. Ripert (France) : Permettez-moi tout d'abord, Monsieur le Président, de vous dire un grand merci pour la façon dont vous avez présidé nos travaux. Vous avez fait montre d'un talent et d'une maîtrise exceptionnelle dans des circonstances difficiles. Et alors que vous vous apprêtez à quitter New York, je voudrais vous dire notre admiration et notre gratitude, et, à titre personnel, vous transmettre l'expression de mon amitié. J'espère, comme on dit en français, que les vents vous seront favorables et que la vie vous sera belle, Ambassadeur Ilkin.

Le Représentant permanent de la République tchèque prononcera tout à l'heure une intervention au titre de l'Union européenne, à laquelle la France s'associe. Je voudrais apporter quelques observations complémentaires après avoir également remercié l'Ambassadeur Tanin pour sa présentation.

Je voudrais tout d'abord saluer à nouveau les efforts inlassables de M. Kai Eide visant à assurer une meilleure cohérence de l'action internationale en Afghanistan, sous l'égide de l'ONU. Il a beaucoup contribué à titre personnel à la dynamique de mobilisation accrue de la communauté internationale et a permis à l'ONU de s'imposer, en particulier depuis la Conférence de Paris, comme un acteur central dans la coordination des efforts internationaux.

L'élection du 20 août doit constituer l'occasion pour les Afghans d'exprimer librement et démocratiquement leur choix quant à la direction qu'ils entendent donner à leur pays. Le processus électoral devra être transparent, équitable et crédible, afin d'assurer la pleine légitimité du candidat qui sera élu à

la tête du pays et son acceptation par tous. Tous les candidats doivent en particulier, pour ce faire, pouvoir faire campagne dans les mêmes conditions d'accès au territoire et aux médias, et je sais que c'est l'une des préoccupations du Représentant spécial. Ils doivent également se sentir responsables individuellement de la bonne tenue de ce scrutin, ainsi que l'a rappelé le Ministre français des affaires étrangères, Bernard Kouchner, lors de ses entretiens avec les principaux candidats à Kaboul en mai dernier.

La responsabilité de l'organisation des élections incombe d'abord aux Afghans eux-mêmes, mais l'ONU a un rôle important à jouer pour les y aider. Nous comptons sur le Représentant spécial pour continuer dans la voie qu'il a choisie et apporter son assistance vigilante au processus électoral.

Le succès des élections est la condition de la poursuite de l'œuvre de redressement du pays. Des progrès significatifs ont été accomplis dans divers domaines au cours de l'année passée, que le Représentant spécial a rappelés et qu'il faut maintenant consolider. Je souhaite souligner en particulier la montée en puissance de l'Armée nationale afghane. Le transfert progressif des responsabilités aux forces afghanes en matière de sécurité dans la région de Kaboul, engagé en août 2008 et dans lequel le contingent français s'est particulièrement impliqué, s'est traduit par une amélioration de la situation sécuritaire dans la région. C'est la preuve que « l'afghanisation » continue et fonctionne.

Mais ce sont les efforts renouvelés pour réformer et renforcer la police qui constituent un élément nouveau. C'est dans ce contexte que le Président Sarkozy a décidé d'engager la gendarmerie française en Afghanistan pour des tâches de formation et de tutorat de la Police nationale afghane. Cette action s'inscrira dans le cadre du futur déploiement de la Force de gendarmerie européenne, force particulièrement adaptée pour la formation opérationnelle d'une police afghane prête à prendre le relais de l'action militaire sur le terrain.

Nous avons pris note des progrès relevés par le Secrétaire général en matière de coordination de l'aide internationale. Même si beaucoup reste encore à faire. Nous attendons à cet égard avec intérêt les résultats du travail d'élaboration des « benchmarks », des critères de résultat, engagé par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Ces

indicateurs constitueront un outil utile pour encourager les acteurs internationaux et le Gouvernement afghan à pleinement s'engager dans la mise en œuvre effective des engagements pris à Bucarest et Paris, et confirmés depuis à La Haye.

Nous avons aussi pris connaissance avec attention du souhait du Secrétaire général que de nouvelles ressources soient affectées à la MANUA. Nous comprenons son souci de disposer au plus vite des capacités nécessaires en matière de coordination de l'aide, en particulier. C'est donc dans un esprit ouvert que nous étudierons les demandes qui seront formulées par le Secrétariat de l'ONU.

L'évolution de la situation en matière de droits de l'homme demeure un grave sujet d'inquiétude. Les autorités doivent, avec le soutien de la communauté internationale, et nous savons que c'est l'une des préoccupations du Représentant spécial, renforcer leur action dans ce domaine. La problématique des droits des femmes, en particulier, doit continuer à constituer une priorité du Gouvernement afghan.

Je voudrais aussi réitérer nos préoccupations persistantes sur la question des victimes civiles. Ces victimes sont principalement le fait d'attaques délibérées des Taliban et d'autres groupes extrémistes. Mais la France reste consciente du fait qu'il faut encore intensifier les efforts accomplis par les forces gouvernementales et internationales en ce domaine.

L'impulsion donnée au renforcement de la coopération régionale s'est encore confirmée lors de la récente réunion de Trieste consacrée à l'Afghanistan et ses voisins. Nous devons collectivement veiller à la mise en œuvre des engagements pris au cours des derniers mois, dans les domaines que le Représentant spécial a rappelés à Trieste, notamment les infrastructures ferroviaires et l'énergie.

Le développement d'une approche coordonnée concernant l'Afghanistan et le Pakistan, qui doivent affronter, malgré leurs spécificités, de nombreux défis communs, constitue aussi une nécessité. Je voudrais saisir cette occasion pour saluer la détermination des autorités pakistanaises dans le combat qu'elles ont engagé dans la vallée de Swat. Le Gouvernement pakistanais peut être assuré de la solidarité de la France dans cette lutte, qui doit viser tous les mouvements extrémistes armés actifs sur le territoire pakistanais, et qui, nous en sommes conscients, devra s'inscrire dans une stratégie globale de long terme.

La stabilisation de l'Afghanistan et, au-delà, de la région toute entière est une priorité pour nous tous. C'est pourquoi la France a opéré depuis deux ans un renforcement majeur de son engagement militaire en Afghanistan. Mais soucieuse que soit menée une approche globale et désireuse de contribuer à sa mise en œuvre par un engagement aussi complet que possible, elle a également renforcé significativement son engagement politique et civil, en accroissant massivement son aide à la reconstruction en 2009, qui atteindra 45 millions d'euros. L'Afghanistan peut compter sur l'engagement indéfectible de la France, aux côtés des Nations unies.

M^{me} Rice (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*): Il me plaît tout particulièrement de m'associer à mes collègues pour vous remercier, Monsieur le Président, pour la manière remarquable dont vous avez dirigé les travaux du Conseil de sécurité et vous féliciter de votre brillante carrière et des nombreuses contributions que vous avez apportées non seulement à votre gouvernement mais aussi aux relations entre nos deux pays, grâce aux fonctions que vous avez occupées à Washington. Je vous remercie également de l'immense sagesse, de l'amitié et de l'esprit de direction dont vous avez fait montre tout au long de votre mandat ici. Vous allez beaucoup nous manquer, à moi en particulier. Nous vous souhaitons plein succès. J'espère que nous avons tous une invitation permanente à venir vous voir.

Je voudrais également commencer en remerciant le Représentant spécial, M. Kai Eide, de son exposé complet aujourd'hui et de tous les efforts exceptionnels qu'il déploie en sa qualité de chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA).

Les États-Unis appuient vigoureusement la MANUA et sa quête, aux côtés de la communauté internationale et plus particulièrement du Gouvernement afghan, pour atteindre les objectifs énoncés dans la résolution 1868 (2009). Il nous reste à tous encore fort à faire pour aider le Gouvernement afghan à mieux servir et protéger son peuple.

Au lendemain du lancement de la nouvelle stratégie globale américaine en Afghanistan, et de la tenue de la réunion ministérielle de La Haye et de la Conférence de Paris, ce mois-ci, les États-Unis se félicitent du premier rapport trimestriel du Secrétaire général (S/2009/323) sur la situation en Afghanistan.

Comme le Secrétaire général l'indique, la situation reste difficile en matière de sécurité. Mais notre partenariat enregistre néanmoins des progrès alors que nous nous efforçons de répondre aux préoccupations clefs concernant la sécurité, la situation humanitaire, les droits de l'homme et la gouvernance sur le terrain. À la réunion ministérielle de La Haye, la communauté internationale a, d'une seule voix, clairement indiqué que la MANUA continuera à jouer un rôle clef pour la sécurité et le développement de l'Afghanistan. La communauté internationale a indéniablement confié à la MANUA la direction des efforts de coordination de l'intervention et de l'aide internationales à l'appui du Gouvernement afghan.

Comme le Conseil le sait, le Président Obama a fait de l'Afghanistan l'une des principales priorités nationales en matière de sécurité. Nos objectifs sont clairs. Il faut stopper, vaincre et démanteler Al-Qaïda et renforcer la capacité du Gouvernement afghan d'assurer la sécurité de son peuple et de son territoire. La MANUA accomplit un travail remarquable et elle restera un instrument déterminant de nos efforts communs.

Dans ce contexte, je voudrais évoquer certains domaines qui revêtent une importance critique.

Les élections présidentielles et provinciales qui auront lieu le 20 août en Afghanistan constitueront une étape critique dans les efforts du Gouvernement afghan pour étendre sa gouvernance. Ces élections offrent au Gouvernement afghan l'occasion de permettre à ses citoyens de s'exprimer et de montrer à la communauté internationale sa volonté actuelle de renforcer la démocratie et la bonne gouvernance dans le pays. La communauté internationale et l'ONU travaillent d'arrache-pied avec la Commission électorale indépendante pour veiller à ce que les efforts déployés dans le cadre de ces élections soient couronnés de succès. Nous devons tous en faire une priorité absolue dans les semaines à venir. Je voudrais indiquer à cet égard que les États-Unis ont versé 120 millions de dollars au fonds des donateurs pour les élections géré par l'ONU. Nous invitons tous les autres donateurs à s'acquitter rapidement eux aussi de leurs promesses de contribution.

Les États-Unis n'appuient ou ne combattent aucun candidat particulier à la présidence ni au Conseil provincial. Bien au contraire, nous appuyons le droit du peuple afghan de choisir ses propres dirigeants. C'est

pourquoi nous coopérons avec les autorités électorales afghanes et avec l'ONU pour aider les Afghans à garantir un processus électoral crédible, sûr et ouvert à tous. Les États-Unis applaudissent la MANUA pour les efforts qu'elle a déployés à cette fin. Nous nous félicitons de la création d'un programme de vérification du respect des droits politiques qui veillera à ce que la liberté d'expression, la liberté d'association, la liberté de réunion pacifique et la liberté de circulation soient respectées. Nous resterons également vigilants pour éviter des cas d'intimidation, de partialité et de discrimination. Nous encourageons le Gouvernement afghan à mettre pleinement en œuvre son décret sur la non-ingérence dans les élections de 2009.

Les États-Unis se félicitent également des efforts de la MANUA visant à encourager les femmes afghanes à prendre part au processus politique, en tant aussi bien que candidates qu'électrices. Nous nous efforçons simultanément de rendre les femmes autonomes et de mettre un terme à la discrimination fondée sur le sexe en Afghanistan. Qu'il me soit permis de mentionner le fait que l'ambassadrice itinérante du Président Obama chargée des questions relatives aux femmes à l'échelle mondiale, Melanne Verbeke, vient d'effectuer une visite en Afghanistan qui s'est achevée hier. Dans le pays, elle a préconisé le lancement d'un programme de dons s'élevant à 27 millions de dollars en faveur de l'égalité des sexes, dont le but est de renforcer les organisations de la société civile afghane, notamment en fournissant une assistance technique et de petits dons moins élevés aux organisations non gouvernementales afghanes.

L'efficacité de la MANUA sera proportionnelle à ses ressources et à sa présence dans l'ensemble de l'Afghanistan. Il est également essentiel d'étendre la présence de la MANUA dans les régions et les provinces de l'Afghanistan, comme cela est demandé dans la résolution 1868 (2009).

Nous nous félicitons du rôle de chef de file joué par la MANUA pour ce qui est de la coordination des donateurs et nous nous sommes engagés à atteindre un niveau plus élevé de coopération et de transparence dans notre travail avec la MANUA et avec les autres donateurs. Il est essentiel de coordonner les préparatifs de chaque capitale pour ce qui est de leurs programmes d'assistance 2009-2013 avec le Gouvernement afghan et entre les donateurs. L'organisation de réunions au niveau international entre les donateurs sur la mise en œuvre de leur assistance contribuerait à atteindre cet

objectif et de tels efforts compléteraient utilement la coordination sur le terrain. Nous devons aider les donateurs à aligner leurs plans de haut niveau et leurs demandes de fonds sur les priorités afghanes.

Le renforcement des capacités civiles proposé dans le rapport pour mettre en œuvre des programmes de renforcement des capacités mieux ciblés est une réponse directe aux demandes du Gouvernement afghan et à ses priorités géographiques. La MANUA doit être au cœur des efforts déployés pour coordonner les aspects internationaux du renforcement des capacités civiles, mais le Gouvernement afghan doit aussi prendre en main ce processus pour qu'il soit efficace. L'Afghanistan a besoin d'une augmentation spectaculaire du nombre d'experts civils pour mettre en place des systèmes et des institutions clefs, étendre les infrastructures de base et créer d'autres options économiques légales en remplacement de la production du pavot. Pour ce qui est de la lutte contre les stupéfiants, les États-Unis ont annoncé récemment qu'ils supprimeraient progressivement leur programme d'éradication et consacraient davantage de ressources à l'agriculture et aux efforts d'interdiction et d'information du public.

Qu'il me soit permis d'insister sur un programme novateur qui appuiera le travail de la MANUA, à savoir les efforts déployés par l'ONU pour appuyer l'économie afghane grâce à, comme le Secrétaire général l'a écrit,

« une campagne de promotion des achats locaux auprès des administrations, des donateurs et de plusieurs entreprises privées afghanes. Cette campagne vise à inciter la communauté internationale à acheter des produits afghans et à dépendre moins d'importations plus coûteuses » (S/2009/323, par. 35).

Les États-Unis appuient fermement les efforts visant à étendre le commerce bilatéral et régional, y compris une augmentation des achats par les États-Unis des produits et services offerts par les producteurs et les commerçants afghans. Mon gouvernement contribuera également à l'augmentation du commerce régional en lançant une initiative de développement du commerce et de l'infrastructure régionale et en encourageant l'Afghanistan et le Pakistan à conclure un nouvel accord relatif au commerce de transit.

Nous devons également déployer de plus amples efforts pour développer l'agriculture afghane qui a des

besoins dans le domaine de la technologie, de la commercialisation, de la construction d'infrastructures, de l'irrigation, de l'électrification des zones rurales, de la réfrigération et de routes allant des fermes aux marchés. Nous devons travailler tous ensemble avec le peuple et le Gouvernement afghans pour répondre aux besoins essentiels et mettre en place l'infrastructure nécessaire pour améliorer les conditions de vie des 76 % d'Afghans qui vivent dans des zones rurales.

Pour terminer, mon gouvernement manquerait à ses devoirs s'il ne disait pas quelques mots sur les remarques faites dans le rapport à propos des pertes civiles. Les États-Unis regrettent profondément toute blessure ou perte en vie humaine causées aux Afghans innocents par les opérations des forces américaines et de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS). Toute perte en vie humaine innocente est tragique. Nous nous efforçons de fournir rapidement une assistance humanitaire aux communautés touchées lorsque de tels incidents ont lieu. Nous prenons au sérieux toute nouvelle de tels incidents et nous continuerons de mener des enquêtes approfondies conjointement avec le Gouvernement afghan pour déterminer avec exactitude ce qui s'est passé lors de chaque incident où des pertes civiles se seraient produites.

Les forces américaines et internationales prennent de grandes précautions pour éviter toute perte en vies humaines parmi les civils afghans, et parmi les forces afghanes et internationales, lors des opérations contre les insurgés et les terroristes. Nous sommes conscients que les pertes civiles portent atteinte à l'appui du public et du Gouvernement afghans à toutes nos activités communes. En fait, peu après avoir assumé ses responsabilités du commandement des forces américaines en Afghanistan et de la FIAS le 14 juin, le général Stanley McChrystal a annoncé que la réduction du nombre de pertes civiles serait au premier rang de ses priorités au moment où il poursuit les activités militaires nécessaires pour créer un climat de sécurité qui permettra à la société et au Gouvernement afghans de se renforcer.

Mais nous ne devons pas oublier que, dans notre poursuite de ces objectifs, nous luttons contre un ennemi – les Taliban et d'autres militants – qui utilise des tactiques répugnantes, notamment l'utilisation d'enfants soldats pour réaliser un attentat-suicide et l'utilisation de civils comme boucliers humains. La plupart des pertes civiles en Afghanistan, comme le Représentant spécial vient de le dire, ont été

occasionnées par les insurgés, et non par les forces internationales qui travaillent à renforcer la capacité du Gouvernement afghan de protéger son peuple.

La communauté internationale a confié à la MANUA un rôle de chef de file pour atteindre nos objectifs en Afghanistan. Les États-Unis restent inébranlables dans leur appui au peuple afghan qui cherche à surmonter les défis des 30 dernières années et qui travaille avec la communauté internationale à vaincre un ennemi commun. Nous devons maintenant agir ensemble pour réussir en Afghanistan pour le bien du peuple afghan, de la région et pour la paix et la sécurité internationales.

M. Liu Zhenmin (Chine) (*parle en chinois*) : Je tiens tout d'abord à féliciter la Turquie pour sa présidence couronnée de succès du Conseil de sécurité pendant ce mois. Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, pour votre contribution tout à fait remarquable. La présidence du Conseil de sécurité est une position à laquelle tous les diplomates aspirent. Nous espérons que vos activités et votre vie pendant ce mois laisseront en vous une empreinte durable. Nous vous souhaitons également plein succès dans toutes vos activités futures.

La délégation chinoise se félicite de la publication du rapport du Secrétaire général (S/2009/323). Nous tenons à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Kai Eide, pour son exposé. Nous approuvons pleinement les efforts déployés par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) dans des circonstances difficiles en faveur de la paix, de la stabilité et du développement en Afghanistan. Nous accueillons d'autre part favorablement la déclaration faite par le représentant de l'Afghanistan, l'Ambassadeur Tanin.

Les proches élections seront un événement très important dans la vie politique de l'Afghanistan cette année. Nous sommes heureux de constater qu'en dépit de nombreux défis, les préparatifs des élections afghanes sont jusqu'à présent sur la bonne voie. Nous avons la certitude que le peuple afghan fera preuve de sagesse dans le règlement approprié à apporter aux questions relatives aux élections et que, grâce aux élections, il sera en mesure de promouvoir la cohésion sociale et la stabilité et de veiller à ce que le Gouvernement ait la capacité de gouverner dans tous les domaines. Veiller au bon déroulement des élections sera d'une importance critique. Cela jettera une base importante s'agissant de

maintenir la stabilité politique en Afghanistan et d'assurer une reconstruction pacifique.

Récemment, le processus de paix afghan et la reconstruction nationale ont réalisé des progrès satisfaisants et progressent vers l'objectif d'un développement régulier. Mais les conditions de sécurité restent une source de préoccupation. Nous espérons que le Gouvernement afghan et l'Armée et la Police nationales afghanes, avec l'aide de la communauté internationale, renforceront sans cesse leurs capacités pour être en mesure d'assumer indépendamment la responsabilité de la garantie de la sécurité nationale et de la stabilité sociale.

Le développement économique est indispensable pour assurer une paix durable en Afghanistan. La communauté internationale devrait contribuer davantage à la reconstruction économique afghane; fournir une assistance à l'Afghanistan dans les domaines de l'agriculture, de l'éducation, de la santé et d'autres domaines; appuyer les efforts visant à améliorer son infrastructure; faire progresser un développement social positif; et aider concrètement le peuple afghan à améliorer son niveau de vie pour s'attaquer aux causes profondes de l'instabilité sociale.

Nous appuyons l'ONU dans son rôle de chef de file et de coordination de l'aide à la reconstruction de l'Afghanistan qu'elle joue de longue haleine. Nous encourageons la MANUA à continuer de renforcer sa relation avec le Gouvernement afghan, la Force internationale d'assistance à la sécurité et tous les donateurs, et à continuer d'assumer son rôle de suivi et de coordination.

Le peuple afghan a connu tant d'épreuves qu'il attend aujourd'hui avec impatience de s'engager dans la voie de la paix, de la stabilité et du développement, aspirations qui sont partagées par tous les pays du monde. C'est pourquoi le Gouvernement et le peuple afghans doivent continuer de déployer des efforts assidus, et la communauté internationale doit leur apporter un appui énergique.

En tant que pays voisin et ami de l'Afghanistan, la Chine se tient prête à continuer d'aider l'Afghanistan au mieux de ses capacités, à participer activement au processus de reconstruction du pays, et à travailler sans relâche pour réaliser une paix durable en Afghanistan.

M. Bui The Giang (Viet Nam) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette séance. Étant donné qu'il ne reste que quelques heures avant la fin officielle de votre présidence pour ce mois-ci, je souhaite me joindre à mes collègues pour vous féliciter, ainsi que votre équipe, de l'excellence avec laquelle vous avez dirigé les travaux du Conseil ce mois-ci. Je vous souhaite également santé et bonheur à l'heure où vous vous apprêtez à nous quitter. Vous allez beaucoup nous manquer.

Je remercie également M. Kai Eide, Représentant spécial du Secrétaire général, pour son exposé actualisé et clair, et en particulier pour ses efforts inlassables et productifs sur le terrain. Je remercie l'Ambassadeur Zahir Tanin, de l'Afghanistan, pour sa déclaration devant le Conseil.

Il est véritablement réjouissant d'être mis au fait des événements importants qui se sont produits récemment dans de nombreux domaines en Afghanistan, ces trois derniers mois. Étant au centre de l'attention des milieux politiques afghans et de la communauté internationale, la mise à jour des listes d'électeurs de la prochaine élection à la présidence et aux conseils provinciaux s'est achevée sans que l'on signale d'incidents majeurs sur le plan de la sécurité. La date des élections a été arrêtée et la liste définitive des candidats publiée, et la Cour suprême a arrêté que le Président pouvait rester en fonctions après le 22 mai.

Les efforts visant à augmenter les effectifs de l'Armée et de la Police nationales afghanes, conjugués aux préparatifs pour la création d'un mécanisme de contrôle social qui permettrait aux organes élus et aux groupements de la société civile d'exercer un contrôle du fonctionnement de la police au niveau local, sont également louables. Dans le domaine de la gouvernance, des progrès visibles ont été réalisés dans la lutte contre la corruption et dans la promotion de la transparence et le renforcement des capacités au sein de l'administration, favorisant ainsi le renforcement des capacités civiles qui vise à étendre la présence du Gouvernement à tout le pays, à éviter les doubles emplois et à améliorer l'efficacité des structures de gouvernance existantes.

Nous reconnaissons la coopération régionale plus étroite et plus efficace dont a bénéficié l'Afghanistan ces trois derniers mois, qui est indispensable au règlement du conflit, à la lutte contre la criminalité transfrontalière et le trafic de stupéfiants, et à la

croissance économique du pays. Nous nous félicitons de l'aide que la communauté internationale n'a cessé d'apporter au Gouvernement et au peuple afghans. Nous félicitons en particulier la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan pour le rôle central qu'elle joue dans l'amélioration de la coordination de l'action et de l'aide internationales.

Dans ce contexte, nous restons préoccupés par la dégradation continue de la sécurité et par l'augmentation du niveau global de la violence en Afghanistan. La recrudescence des combats et des activités des insurgés dans les zones auparavant stables, l'augmentation des actes d'intimidation, des enlèvements et des assassinats, le fait que les agents de l'État, le personnel civil des entreprises, les dignitaires religieux et le personnel des organismes d'aide continuent d'être pris délibérément pour cible, et en particulier les attaques contre le personnel de l'ONU, restent des sources de préoccupation majeures. Nous reconnaissons les efforts déployés pour diminuer les pertes civiles, mais nous regrettons qu'elles aient augmenté de 24 % par rapport à la même période de l'année 2008, et attendons avec impatience l'adoption de mesures concrètes rapides pour faire baisser considérablement ce chiffre.

Moins de deux mois avant la date prévue pour les élections, nous pensons que l'aide internationale est essentielle pour maintenir l'élan positif. Nous nous félicitons donc de l'engagement renouvelé à l'égard du processus de consolidation de la paix en Afghanistan, exprimé par les bailleurs de fonds internationaux à la Conférence de La Haye en mars de cette année, ainsi que du consensus visant à adopter une stratégie mieux ciblée pour répondre aux problèmes de l'Afghanistan, qui comprend des programmes de renforcement des capacités civiles et des institutions bien financés et efficaces. Des mécanismes plus efficaces doivent être développés pour améliorer la coordination des bailleurs de fonds, l'efficacité de l'aide et la cohérence dans l'affectation et l'utilisation des ressources disponibles. À ce sujet, nous attendons avec intérêt la présentation de la série de critères à la séance du Conseil au mois de septembre par le Secrétaire général.

Dans le même temps, nous partageons l'avis du Secrétaire général qui a mis l'accent sur la prise en mains de l'Afghanistan par les Afghans, car nul n'est mieux placé que le peuple afghan pour s'atteler à la reconstruction, réaliser une paix durable et assurer la stabilité, la croissance et le développement du pays. À

cette fin, l'aide internationale doit être adaptée aux structures et aux priorités afghanes et le processus d'afghanisation doit progressivement devenir la réponse définitive à tous les problèmes auxquels doit faire face le pays.

Dans cet esprit, nous demandons à toutes les parties prenantes afghanes de faire passer la stabilité politique de leur pays avant leurs intérêts de parti ou de groupe, de renoncer à la violence, de surmonter leurs divergences et de faire avancer le dialogue et la coopération de manière à triompher dans les événements politiques importants à venir, et dans l'immédiat de faire en sorte que les prochaines élections soient libres, régulières et non violentes, et qu'elles attirent une participation large et volontaire du peuple afghan.

Pour terminer, étant donné les nombreuses similarités entre le Viet Nam et l'Afghanistan tant en ce qui concerne les conditions que le niveau de développement, et étant donné les avantages dont jouit le Viet Nam dans des domaines d'expertise dont ont besoin les pays comme l'Afghanistan, qui ont une économie fondée sur l'agriculture, pour se développer, je voudrais répéter l'engagement pris par le Viet Nam lors de la Conférence de Paris, l'année dernière, de se tenir prêt à apporter son expérience et son expertise en matière de relèvement et de reconstruction à l'issue des conflits au processus de reconstruction du pays frère de l'Afghanistan.

M. Kafando (Burkina Faso) : Monsieur le Président, au moment où vous cessez vos fonctions de Représentant permanent de votre pays auprès de l'Organisation des Nations Unies, je tiens également, au nom de ma délégation, à vous rendre hommage. Premièrement, pour le brio avec lequel vous avez présidé le Conseil de sécurité, ce mois de juin, et ensuite pour la qualité des relations humaines que vous avez su tisser avec chacun de nous. Je vous souhaite beaucoup de succès dans votre vie future.

Ceci dit, je voudrais à mon tour remercier M. Kaï Eide, Représentant spécial du Secrétaire général et chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), pour son exposé, et aussi remercier notre ami et collègue l'Ambassadeur Zahir Tanin, Représentant permanent de l'Afghanistan, pour sa déclaration.

La croissance exponentielle des incidents en Afghanistan reste une source de préoccupation

majeure, en particulier à l'approche des élections présidentielles et provinciales prévues pour le 20 août 2009. Néanmoins, nous sommes quelque peu rassurés de constater la nette amélioration de la coordination des actions entre les forces de défense et de sécurité afghanes et celles de la MANUA, d'une part, et la Direction indépendante de la gouvernance locale et la Force internationale d'assistance à la sécurité, d'autre part. Il est important qu'elles prennent les dispositions nécessaires pour épargner aux populations civiles les effets collatéraux des opérations militaires.

Le succès de la mission en Afghanistan dépendra en grande partie de l'adhésion des populations civiles aux objectifs visés par la communauté internationale. Dans cette perspective, nous pensons qu'il est indiqué d'établir une stratégie de communication pour faire connaître aux Afghans les bienfaits de l'assistance internationale.

Nous exhortons la communauté internationale à intensifier ses efforts en faveur de l'Afghanistan, notamment dans les domaines prioritaires, et nous exhortons la MANUA à renforcer davantage sa présence dans le pays, comme l'exige la résolution 1868 (2009).

Dans ce sens, il est très réconfortant de noter le fort courant de soutien manifesté par la communauté internationale en faveur de l'Afghanistan par l'organisation récemment de différentes rencontres à Moscou, La Haye, Islamabad et Téhéran. Nous espérons que cet engagement et cette solidarité seront très profitables au peuple afghan.

Manifestement, l'Afghanistan est à la croisée des chemins. Nous devons agir rapidement ensemble et avec détermination pour relever les défis qui se profilent à l'horizon. Nous sommes satisfaits qu'il n'y ait plus de polémique autour des élections, en particulier sur leur date et les pouvoirs du Président. La MANUA a joué un grand rôle pour arriver à un tel consensus, et nous lui en savons gré.

Nous exhortons la classe politique afghane à renoncer à la violence, à accepter les règles de la démocratie et à privilégier le dialogue politique, condition sine qua non pour le succès des élections. À cet égard, il convient de saluer les efforts déployés par la Commission électorale indépendante, qui a tenu à respecter le chronogramme en lançant effectivement la campagne électorale le 16 juin dernier.

L'application de la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan à d'autres secteurs jugés prioritaires, où des progrès ont d'ailleurs été enregistrés, notamment les décisions concernant la nouvelle stratégie nationale pour l'agriculture, la réforme de la police et le développement du secteur privé, sont des motifs de satisfaction.

Toutefois, la coordination des donateurs et l'efficacité de l'aide demeurent cruciales pour une amélioration tangible et durable des conditions de vie de la population afghane. Pour cette raison, nous saluons les mécanismes mis en place pour renforcer la coordination, notamment le dispositif d'examen par les pairs, qui permettra d'assurer une allocation cohérente des ressources et qui contraindra les donateurs à parfaire leurs actions.

De même, la signature le 28 mai, du Plan-cadre des Nations unies pour l'aide au développement (PNUAD) par le Ministère afghan de l'économie et le Coordonnateur résident des Nations Unies constitue une feuille de route pour les activités des organismes des Nations unies en Afghanistan.

Il faut saluer également l'élaboration par le Gouvernement afghan d'un plan détaillé pour le déploiement rapide et efficace d'experts civils, dont la mise en œuvre effective devrait permettre d'étendre durablement les capacités du Gouvernement.

Par ailleurs, les mesures encourageantes en matière de lutte contre la corruption augurent de la volonté réelle du Gouvernement de s'attaquer à ce fléau qui risque de réduire à néant les efforts de développement. En définitive, la coopération de la MANUA reste essentielle à tous les niveaux pour combler les lacunes.

La situation humanitaire au cours de la période considérée reste caractérisée par les effets des catastrophes naturelles, qui pourraient, si l'on n'y prend garde, causer des problèmes de santé publique ou aggraver la crise alimentaire. Même si la gestion de ces catastrophes a été promptement maîtrisée grâce à la bonne coordination entre les différents partenaires, des mesures d'accompagnement s'imposent afin de réduire la souffrance des populations.

Je voudrais par ailleurs souligner l'atout que représente pour l'Afghanistan la coopération régionale aussi bien dans le secteur politique que dans le domaine économique. De ce point de vue, plusieurs

conférences ont réaffirmé l'engagement des pays de la région à appuyer des projets économiques et à combattre le terrorisme, le trafic des stupéfiants et la criminalité organisée.

Enfin, nous souhaitons que toutes les actions menées par les Nations Unies et la communauté internationale reçoivent l'assentiment et l'adhésion des Afghans afin de favoriser leur appropriation pour un meilleur avenir de l'Afghanistan.

Le Président (*parle en anglais*): Je vais maintenant faire une déclaration à titre national.

Je tiens à remercier le Représentant spécial, M. Kai Eide, de son exposé riche en informations. Je remercie également le Représentant permanent de l'Afghanistan, M. Zahir Tanin, de sa déclaration.

Dans la perspective des prochaines élections, qui constitueront, nous l'espérons, un jalon important dans la transformation de l'Afghanistan en un État démocratique et stable, notre séance d'aujourd'hui prend une signification toute particulière. De fait, le déroulement de ces élections de manière libre et régulière est une priorité absolue non seulement pour l'Afghanistan mais aussi pour toute la communauté internationale.

Les membres du Conseil ont déjà souligné l'importance du processus électoral et ont exprimé leur volonté de contribuer à en assurer le succès. La Turquie souscrit à cet engagement et réaffirme son plein appui aux activités que mène la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) à cet égard. La MANUA joue d'ailleurs un rôle essentiel dans presque tous les aspects de la vie sociale, politique et économique en Afghanistan, et nous souhaitons qu'il en demeure ainsi au cours de la période critique qui nous attend.

Étant donné le rapport très complet qu'a présenté le Secrétaire général (S/2009/323), je n'aborderai pas les détails de ce qui pourrait et devrait être fait. Je voudrais simplement indiquer que nous souscrivons pleinement aux observations et aux recommandations du Secrétaire général.

Dans ce contexte, nous attendons notamment avec intérêt les critères concertés qui sont en cours d'établissement et qui seront présentés dans le prochain rapport du Secrétaire général. Nous pensons que ce processus contribuera à améliorer encore le travail de

l'ONU en Afghanistan et guidera aussi les États Membres dans leurs contributions.

En tant que participant actif aux efforts de paix et de stabilité en Afghanistan, la Turquie s'engage à fournir tout son appui au Secrétariat pour l'établissement de ces critères. Nous estimons qu'ils devraient être concis et réalisables et tenir compte des difficultés et des possibilités qui existent sur le terrain. Mais, plus important encore, compte tenu de la nécessité de disposer d'une stratégie globale, y compris en matière de sécurité, de gouvernance, d'état de droit, de droits de l'homme et de développement socioéconomique, les critères doivent aborder tous ces aspects de manière intégrée, équilibrée et réaliste. Ce n'est qu'avec une stratégie large et tournée vers l'avenir que nous pourrions atteindre nos objectifs communs.

De même, il est indispensable de poursuivre et de renforcer la coopération régionale pour atteindre nos objectifs en Afghanistan. Récemment, plusieurs faits nouveaux encourageants sont survenus à cet égard, en particulier en ce qui concerne les relations entre l'Afghanistan et le Pakistan. La communauté internationale doit continuer d'encourager et de soutenir ces efforts pour développer plus avant la coopération régionale.

De son côté, la Turquie a pris la tête d'un processus de coopération trilatérale rassemblant autour d'elle le Pakistan et l'Afghanistan. Nous nous appuyons pour cela sur les excellentes relations que nous entretenons avec ces deux pays et sur notre profond attachement à la paix, à la prospérité et à la stabilité de la région, et nous espérons que cette initiative représentera une contribution supplémentaire aux efforts communs que déploie la communauté internationale. Dans ce contexte, je me félicite de pouvoir indiquer que le troisième sommet trilatéral organisé dans le cadre de ce processus a eu lieu en avril à Ankara.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer une fois de plus ce que nous avons dit dès le premier jour, à savoir que nous ne pouvons pas nous permettre d'échouer en Afghanistan. En fait, compte tenu des enjeux, il nous faut absolument réussir, et nous sommes convaincus que nous y parviendrons.

Nous avons toutes les raisons de croire que le peuple afghan, avec l'aide de la communauté internationale, saura transformer les défis en possibilités et ouvrir la voie à un avenir brillant et prospère. Nos frères et sœurs afghans, que plusieurs

décennies de guerre et de destruction ont tant fait souffrir, ne méritent rien de moins.

La Turquie continuera de contribuer aux efforts collectifs en ce sens, et nous mettrons tout en œuvre pour faire en sorte d'atteindre sans tarder nos objectifs communs.

Sur une note personnelle à présent, je voudrais remercier très chaleureusement mes collègues pour leurs paroles d'adieu. Je dois dire que leurs observations à mon endroit ont toutes été fort bienveillantes et généreuses.

En ce dernier jour de la présidence turque, je voudrais officiellement, à titre personnel et au nom de ma délégation, remercier sincèrement tous nos collègues du Conseil pour leur coopération et leur appui. Ce fut véritablement une grande expérience pour moi et pour ma Mission, et je dois dire que mes collègues et moi-même avons savouré chaque moment de notre présidence qui n'a connu aucun temps mort.

Je tiens également à remercier nos collègues du Secrétariat pour leur appui précieux. Leur professionnalisme et leur dévouement sont des plus louables.

En effet, je me présente pour la dernière fois devant le Conseil en ma qualité de Représentant permanent de la Turquie, car je prends ma retraite demain. Je saisis donc cette occasion pour dire que les quatre années et demie passées à l'ONU, et en particulier les six derniers mois au Conseil de sécurité, ont été les expériences les plus intéressantes et les plus gratifiantes de ma carrière diplomatique de 44 ans.

Je remercie tous mes collègues à l'ONU et au Secrétariat pour leur gentillesse et leur appui. Sans leur coopération et leur compréhension, je n'aurais probablement pas autant profité de cette expérience.

Enfin et surtout, je tiens à remercier nos interprètes de leurs efforts inlassables. Ce sont eux qui, invisibles, nous permettent de faire notre travail à l'ONU. Sans eux, nous ne pourrions fonctionner.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne maintenant la parole à M. Lawrence Cannon, Ministre des affaires étrangères du Canada.

M. Cannon (Canada) : Le Canada, ainsi que plusieurs autres membres de la communauté

internationale, consentent de lourds sacrifices et mobilisent des ressources considérables pour aider à instaurer un Afghanistan stable et sûr. Pour y arriver, il est également essentiel que le Conseil de sécurité continue de se pencher sur la situation dans ce pays.

C'est pourquoi le Canada salue le tout dernier rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan (S/2009/323). C'est là un document mûrement réfléchi, qui rend compte des réalités complexes auxquelles nous – c'est-à-dire aussi bien les Afghans que la communauté internationale – sommes confrontés dans la promotion de la sécurité, de la bonne gouvernance et du développement, au bénéfice de tous les Afghans. Comme le rapport le fait clairement ressortir, le Gouvernement afghan, les Nations Unies et la communauté internationale investissent considérablement d'énergie et de ressources pour aider à la tenue d'un scrutin véritablement démocratique.

Les élections en Afghanistan constituent une étape importante pour la transition démocratique actuelle dans ce pays. Dans tout le pays, les Afghans se mobilisent par millions afin d'organiser les élections, de les sécuriser, de faire campagne, et de voter. Ces élections contribuent à la réalisation des attentes du peuple afghan de pouvoir influencer de plus en plus sur les décisions qui touchent leur vie.

Le Canada est fier de jouer un rôle de soutien, de concert avec ses partenaires internationaux, dans le cadre de ce processus historique. Nous nous sommes engagés à verser 35 millions de dollars sur trois ans pour aider à la tenue d'élections en Afghanistan en 2009 et 2010. Cela comprend une contribution de 25 millions de dollars au programme multidonateurs intitulé « Renforcer les capacités juridiques et électorales pour l'avenir » (PNUD-ELECT). Nous faisons aussi particulièrement attention de maximiser la participation des femmes au processus électoral en tant qu'électrices, candidates et observatrices.

Des représentants canadiens à Kaboul et à Kandahar travaillent nuit et jour pour aider à la poursuite de ces efforts. Nous avons également déployé un expert technique chargé d'apporter un soutien au travail de la Commission électorale indépendante. De plus, nous espérons déployer des observateurs électoraux dans le cadre des efforts d'observation électorale multilatéraux.

Nous continuons d'exhorter le Gouvernement afghan à prendre toutes les dispositions nécessaires pour que le processus électoral suscite la confiance. Sur ce point, nous saluons les efforts visant à créer des conditions égales pour tous les candidats.

Par ailleurs, de concert avec le Gouvernement afghan et la communauté internationale, le Canada veille à ce que ces élections se tiennent dans le contexte le plus sécuritaire possible. À Kandahar, notre personnel des Forces armées canadiennes et nos policiers civils encadrent le personnel des Forces nationales de sécurité afghanes pour que celui-ci puisse assurer la sécurité tout au long du processus électoral. La Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) a également indiqué qu'elle se tient prête à assurer la sécurité de « troisième ligne ».

Le Canada est déterminé à renforcer les capacités des Forces nationales de sécurité afghanes, pour que celles-ci puissent assurer la sécurité tout au long du processus électoral et promouvoir la primauté du droit à l'avenir. Comme le dernier rapport du Secrétaire général l'indique, la situation quant à la sécurité demeure très difficile, surtout dans le sud et à Kandahar. C'est pourquoi l'une des plus importantes priorités du Canada en Afghanistan est la formation, le développement et l'encadrement des forces de sécurité afghanes. Et nous faisons des progrès : tel que noté dans notre dernier rapport trimestriel au Parlement canadien, de plus en plus de policiers et de soldats sont en formation, et quelques unités sont maintenant capables de planifier, d'exécuter et de soutenir des opérations à Kandahar.

S'agissant de la protection des électeurs afghans et de la sécurité du processus électoral afghan, nous convenons tous que la Police nationale afghane constitue la première ligne de défense. C'est aussi le visage le plus visible du Gouvernement afghan dans les districts à l'échelle du pays.

Dans ce contexte, le Canada salue la décision récente du Gouvernement afghan d'accroître la capacité de la Police nationale afghane, de sorte que l'on recrutera jusqu'à 15 000 nouveaux agents dans les régions où le risque sécuritaire est le plus élevé.

(l'orateur poursuit en anglais)

Lors de ma dernière visite en Afghanistan, j'ai eu le privilège d'annoncer que le Canada verserait une nouvelle contribution de 21 millions de dollars à

l'appui de la primauté du droit en Afghanistan. De ce montant, 20 millions soutiennent le Fonds d'affectation spéciale pour l'ordre public, afin d'aider à la rémunération des policiers et des agents correctionnels.

De plus, tout dernièrement, le Canada a annoncé une contribution additionnelle de 12 millions de dollars au Fonds d'affectation spéciale pour l'ordre public pour aider à la rémunération des nouveaux policiers. Par ailleurs, des policiers civils et militaires canadiens continueront d'aider à la formation et à l'encadrement des membres de la Police nationale afghane à Kandahar.

Le renforcement de la primauté du droit en Afghanistan nécessitera des efforts longs et difficiles, de sorte que les choix faits et les décisions prises cette année constituent des pas importants dans la bonne direction. Pour concerter nos efforts communs et faire en sorte que la Police nationale afghane puisse assurer la sécurité de la population, le Canada continue de collaborer étroitement avec ses partenaires afghans et internationaux.

La sécurité à laquelle les Afghans aspirent est semblable à celle à laquelle nous nous attendons tous : le simple fait de pouvoir circuler librement. Cela veut aussi dire, pour les enfants – y compris les filles –, fréquenter l'école; pour les agriculteurs, vendre leurs récoltes au marché; pour les familles, rendre visite à des parents dans des villages voisins. Cela comprend aussi la possibilité de faire campagne en faveur du programme d'un candidat, ou de pouvoir participer au scrutin dans une région éloignée. Le Canada continuera d'appuyer les aspirations légitimes des Afghans dans ce domaine.

Les élections afghanes sont, d'abord et avant tout, l'affaire des Afghans eux-mêmes : il s'agit d'une élection par les Afghans, et pour les Afghans. Nous invitons nos amis afghans à élire le dirigeant qui représente le mieux leurs valeurs et leur vision. De même, nous encourageons les dirigeants afghans à permettre un débat d'idées honnête et transparent. En contrepartie, le Canada s'engage à poursuivre son soutien et à demeurer neutre.

Nous continuons à nous tourner vers l'ONU pour que celle-ci renforce l'impartialité de la communauté internationale dans le cadre de ce scrutin. Je tiens en outre à saluer les efforts acharnés déployés en ce sens par le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Kai Eide. Sous sa direction, la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) a

commencé à remédier à des problèmes cruciaux relatifs aux ressources humaines, budgétaires et autres. De toute évidence, la MANUA se porte mieux cette année que l'année dernière. C'est pourquoi il convient de saluer ces efforts. Toutefois, il nous reste à tous encore beaucoup à faire.

Tout comme Kai Eide, je viens tout juste de participer à des réunions très constructives à Trieste, organisées par l'Italie sous les auspices du G-8. Près de 50 États et organisations internationales y ont participé activement – dont les voisins de l'Afghanistan et les Nations Unies – démontrant une fois de plus la profondeur de l'engagement international sur cette question. Nous avons parlé entre autres à Trieste de la meilleure manière d'appuyer les efforts en matière de meilleure gestion des frontières.

Le Canada a une expérience considérable en la matière. Nous partageons une des plus longues frontières au monde avec les États-Unis – longue de près de 9 000 kilomètres. Bien que la gestion des frontières dépendra toujours du contexte régional, les intérêts partagés en matière de sécurité et de prospérité de l'Afghanistan, du Pakistan et de la région entière sous-tendent nos intérêts collectifs. Nous devons continuer à répondre aux besoins en évolution de l'Afghanistan et du Pakistan. De plus, nous devons être prêts à répondre à ces besoins d'une façon qui aura un impact local. L'engagement du Canada vise à atteindre ces objectifs.

Le Canada continue d'apprendre, de s'adapter et de s'améliorer dans la prestation de l'aide à destination de l'Afghanistan. Cela s'est traduit, à titre d'exemple, par l'élaboration de priorités, d'objectifs, de cibles et d'indices clairs assortis de délais précis pour guider notre travail au niveau national et à Kandahar. À cela s'ajoute le renforcement de la présence civile à Kandahar ainsi que la priorité accordée à la situation humanitaire du peuple afghan.

Au moment où nous déployons ces nouvelles ressources, nous estimons que l'ONU joue un rôle fondamental à Kandahar, comme dans tout le pays. L'ONU doit assumer le même rôle de coordination et de leadership dans les provinces qu'à Kaboul. Qui plus est, sa présence dans la région, qui élargit notre portée et attire des nombres croissants de partenaires, est essentielle à notre réussite commune.

Dans le même ordre d'idées, nous attendons avec impatience de connaître le résultat des efforts de la

MANUA visant à fixer des objectifs clairs. Nous souhaitons en outre que les efforts actuels se poursuivent afin de réduire le nombre de postes vacants au sein de la MANUA. De plus, nous accueillons, avec beaucoup de satisfaction, la décision du Bureau de la coordination des affaires humanitaires d'être présent dans le sud de l'Afghanistan. Nul doute que, grâce à toutes ces mesures, prises collectivement, les Nations Unies pourront mieux aider les Afghans à concrétiser leurs aspirations nationales.

Comme je l'ai dit précédemment, l'avenir de l'Afghanistan repose, en définitive, entre les mains des Afghans eux-mêmes, comme il se doit. Le Canada demeure déterminé à aider le peuple afghan, à l'heure où celui-ci continue de réaliser des progrès.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République tchèque, qui sera le dernier orateur ce matin de cette séance.

M. Kaiser (République tchèque) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne (UE). Les pays candidats : la Croatie et l'ex-République yougoslave de Macédoine; les pays du Processus de stabilisation et d'association, ainsi que les candidats potentiels : l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro et la Serbie, de même que l'Ukraine, la République de Moldova et la Géorgie, s'associent à cette déclaration.

Je voudrais commencer par remercier le Conseil de me donner l'occasion de participer au débat d'aujourd'hui au nom de l'Union européenne. Je voudrais également remercier M. Kai Eide, Représentant spécial du Secrétaire général, pour son exposé complet et pour l'excellent travail qu'il accomplit dans sa conduite de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA).

Comme le souligne le Secrétaire général dans son rapport (S/2009/323), des événements positifs très importants ont eu lieu récemment en Afghanistan. Le travail de la MANUA a contribué à ces progrès. Dans le même temps, il reste des défis redoutables à relever. L'UE encourage vivement le Gouvernement afghan à poursuivre ses efforts pour réaliser une amélioration notable de la situation, avec l'aide fournie par la présence internationale sur le terrain. À cet égard, l'Union européenne voudrait réaffirmer son engagement indéfectible à aider les autorités afghanes à maintenir l'élan positif actuel au cours de la période complexe qui

s'annonce. Ceci est d'une importance vitale en ce qui concerne les élections à la présidence et aux conseils provinciaux, qui auront des effets considérables sur l'évolution de la situation en Afghanistan.

Les prochaines élections, qui doivent se tenir le 20 août, seront un tremplin important pour le développement politique à venir de l'Afghanistan. Il est important que les élections permettent d'assurer la légitimité politique du prochain gouvernement et lui fournissent un mandat solide. L'Union européenne attache la plus haute importance à la tenue d'élections présidentielles légitimes, sans exclusive et sûres, conformément aux normes internationales, qui renforceront l'appui de la population afghane à ses institutions. À cette fin, il est particulièrement important que le Gouvernement afghan exerce son autorité avec impartialité et intégrité, afin de garantir des conditions équitables à tous les candidats.

Le processus électoral doit se dérouler en étroite collaboration avec la Commission électorale indépendante afghane. La mise à jour des listes d'électeurs, l'achèvement du processus de désignation des candidats et la publication de la liste définitive des candidats représentent, même si elles n'ont pas eu lieu sans heurt, des étapes préliminaires importantes en vue des prochaines élections. Cependant, il est indispensable que des mécanismes solides soient mis en place pour éviter que des irrégularités importantes aient lieu au moment du vote. L'Union européenne a décidé de dépêcher une mission d'observation électorale pour surveiller les élections. Il va sans dire que la MANUA aura également un rôle primordial à jouer à cet égard.

La présence internationale renforcée en Afghanistan, en rapport avec les élections, doit concentrer ses efforts sur le maintien d'une situation sécuritaire stable, qui favorise ainsi le développement. Le maintien de la sécurité pendant la période électorale est la responsabilité partagée des Forces nationales de sécurité afghanes et de la communauté internationale. L'Union européenne partage l'avis du Secrétaire général dans son rapport, à savoir qu'il faut, malgré l'augmentation du nombre d'opérations dans le domaine de la sécurité, faire tout notre possible pour éviter une augmentation des pertes civiles, et nous devons continuer de rechercher des moyens de promouvoir une plus grande « afghanisation » des opérations visées.

L'Union européenne appuie activement la promotion de la bonne gouvernance et de l'état de droit en Afghanistan, ainsi que la lutte contre la corruption et la défense des droits de l'homme. Le renforcement des capacités et la prise en mains afghanes dans les domaines civil et de police reste au cœur de l'engagement de l'UE en Afghanistan. À cet égard, l'UE demande instamment au Gouvernement afghan d'accorder une priorité absolue à la réalisation de progrès importants dans ces domaines, notamment au niveau infranational.

La Mission de police de l'Union européenne en Afghanistan est une preuve évidente de cet engagement actif et constant. La Mission de l'UE vise à contribuer à la mise en place de dispositifs de police viables et efficaces sous contrôle afghan. Son mandat comprend le suivi, le mentorat, le conseil et la formation des forces de police nationales.

L'Union européenne souligne l'importance du projet de déploiement de la Force de gendarmerie européenne en Afghanistan, une initiative complémentaire pour renforcer les capacités de police. Considérant que le Pacte pour l'Afghanistan, la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan ainsi que les principes convenus à la Conférence de La Haye sur l'Afghanistan constituent le cadre de développement politique, social et économique du pays, l'Union européenne a l'intention d'étendre et de consolider plus avant sa participation à la reconstruction et au développement de l'Afghanistan au moyen d'une approche commune et directement par ses États membres.

Il est indéniable que la stabilité, la sécurité et le développement de l'Afghanistan sont étroitement liés à la situation générale de la région. L'Union européenne appuie vigoureusement la mise au point d'une approche coordonnée au niveau régional et l'instauration d'une coopération renforcée entre l'Afghanistan et ses voisins, notamment le Pakistan. En particulier, l'Union européenne considère que le Pakistan joue un rôle clef pour la stabilité de la région et elle se félicite par conséquent des nouvelles avancées enregistrées dans le dialogue bilatéral entre l'Afghanistan et le Pakistan, comme l'indique le rapport du Secrétaire général. Ainsi que l'a souligné la déclaration conjointe publiée à l'issue du premier sommet Union européenne-Pakistan, organisé à Bruxelles le 17 juin 2009, et auquel le Pakistan était représenté par le Président Asif Ali Zardari, l'Union

européenne est déterminée à renforcer, en étroite coopération avec le Pakistan, la sécurité et la stabilité en Afghanistan et dans l'ensemble de la région, notamment par le biais d'un renforcement de la coopération en matière de lutte contre le terrorisme.

L'Union européenne se félicite de l'attention accrue que les pays du Groupe des Huit (G-8) accordent à l'Afghanistan et à la coopération régionale, comme l'a aussi démontré la réunion des Ministres des affaires étrangères du G-8 sur l'Afghanistan et la région, organisée à Trieste (Italie) du 26 au 27 juin 2009.

L'Union européenne appuie vigoureusement l'important rôle de coordonnateur des efforts internationaux que joue la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), tout en reconnaissant que les États Membres ont la responsabilité d'aider la MANUA à s'acquitter de cette tâche. L'ouverture de nouveaux bureaux de province est une initiative tout à fait bienvenue, et l'Union européenne espère que cette expansion se poursuivra. L'Union européenne se félicite que le Secrétaire général ait l'intention de présenter dans son rapport attendu en septembre prochain la version définitive de la série de

critères visant à contribuer à mesurer les progrès réalisés dans la mise en œuvre du mandat et des priorités définis pour la MANUA.

Pour terminer, je voudrais rappeler que l'Union européenne réaffirme qu'elle reconnaît pleinement que la responsabilité principale du développement du pays incombe au Gouvernement et au peuple afghans. Je voudrais assurer les membres du Conseil que l'Union européenne continuera à jouer un rôle actif pour aider l'Afghanistan dans sa marche vers la sécurité, la stabilité et la prospérité, en coopération et en coordination étroites avec la MANUA et d'autres acteurs internationaux.

Le Président (*parle en anglais*) : Il reste encore un certain nombre d'orateurs inscrits sur ma liste pour la présente séance. J'ai l'intention, avec l'assentiment des membres du Conseil, de suspendre la séance jusqu'à 15 heures. La première déclaration que nous entendrons alors sera celle du Représentant permanent des Pays-Bas.

La séance est suspendue à 13 h 15.